



EVALUATION CTJEP NOOBA 2023/2026

SOMMAIRE

1. Présentation du CTJEP.....	2
2. Projet 2023-2026 et instances du CTJEP.....	5
3. Démarche d'évaluation.....	7
3.1. Contenu et méthode.....	7
3.2. Évaluation des objectifs du projet.....	8
3.3. Évaluation de la gouvernance du CTJEP.....	42
3.4. Évaluation des moyens alloués	48
4. Conclusion.....	54

1. PRESENTATION DU CTJEP

Les partenaires signataires du CTJEP :

- Conseil départemental 54
- Communauté de communes du pays de Colombey et du Sud toulais
- La mairie de Charmes-la-côte
- La mairie de Villey-le-Sec

Date de la convention actuelle : 2023-2026

L'objet du CTJEP:

Mise en œuvre de manière partenariale, participative et concertée d'un projet local d'animation et d'éducation populaire en direction des jeunes dans une dimension intergénérationnelle

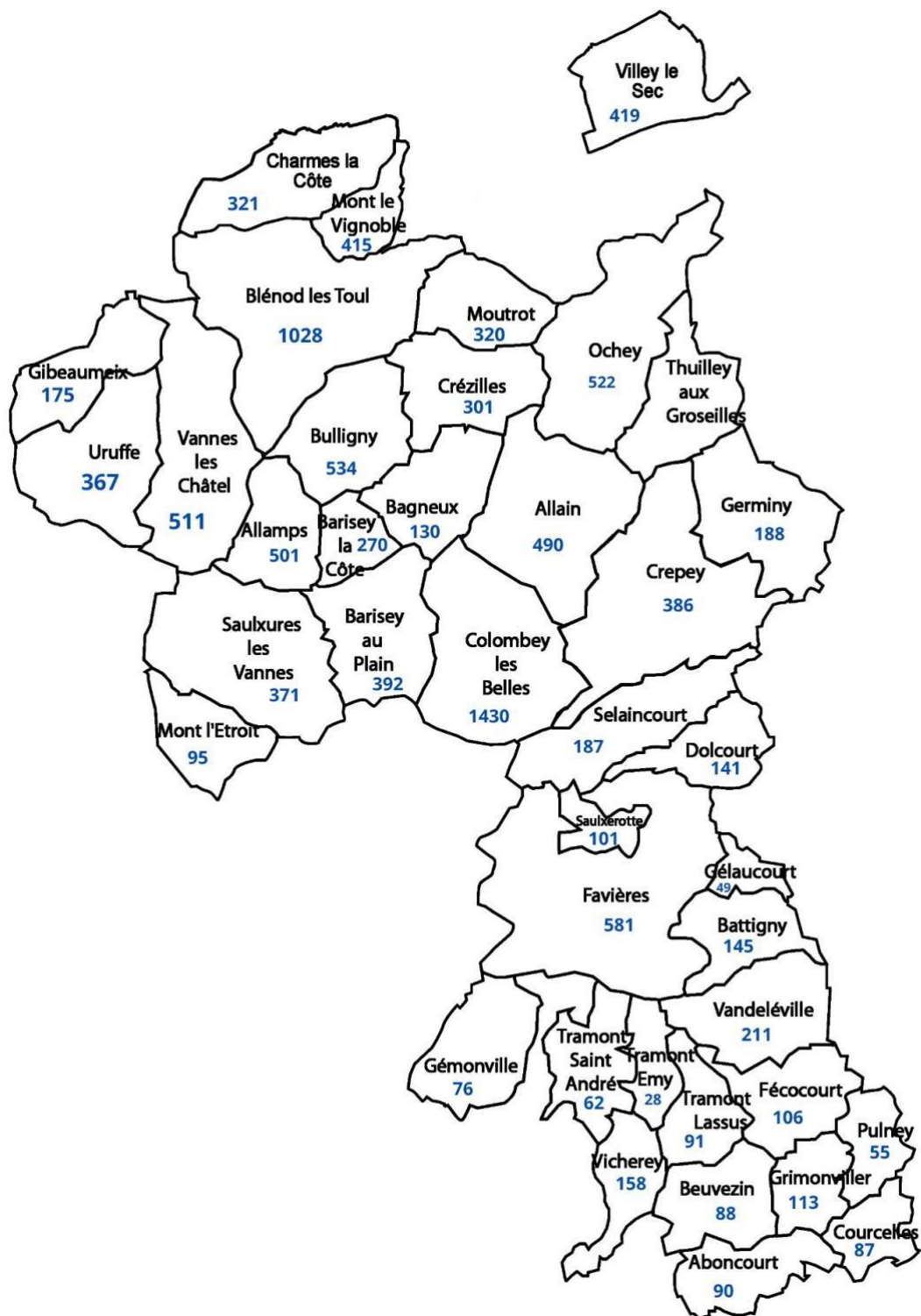
La situation du territoire :

Le CTJEP Nooba est implanté au cœur d'un **territoire rural** regroupant 40 communes classées (toutes à l'exception de Charmes la Côte) en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) :

- Les 38 communes qui composent la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais (37 communes sont situées dans le sud-ouest du département de Meurthe et Moselle et la commune de Vicherey dans les Vosges)
- Ainsi que deux communes hors CC signataires de la convention, **Villey le Sec** et **Charmes la Côte**.

Le territoire se situe à la croisée des départements des Vosges et de la Meuse, ce qui confère à son action une influence sur **plusieurs bassins de vie**.

La carte du territoire



Nombre d'habitants par communes

Population et caractéristiques sociales

Le territoire, très **rural**, s'étend sur 372 km² et compte 11 450 habitants, soit une **faible densité (30,8 hab/km²)**. Il est composé de 40 villages, dont la grande majorité sont **de petite taille** (35 ont moins de 500 habitants, 10 de moins de 100 habitants). La population est en partie concentrée dans deux pôles principaux au nord (Blénod-lès-Toul et Colombey-les-Belles), qui regroupent **22% des habitants**.

- La population du territoire du Pays Terres de Lorraine est globalement **stable**, avec une légère croissance uniquement dans la CC du Pays de Colombey et du Sud Toulais.
- Le territoire reste **attractif** grâce à un solde naturel positif et l'arrivée de nouveaux habitants.
- La structure est marquée par une forte présence de **familles (74,7%)**, avec peu de familles monoparentales.
- La population est **relativement jeune** (27,4% de moins de 20 ans), malgré un vieillissement global.

Situation économique et niveau de vie

- Le **taux de chômage (9,7%)** est inférieur à la moyenne nationale.
- Les actifs sont majoritairement **employés, ouvriers et professions intermédiaires**, avec peu de cadres.
- Les revenus sont **modestes mais proches de la moyenne départementale**.
- Le territoire présente un **faible taux de pauvreté (9,8%)** et peu de bénéficiaires du RSA.

Mobilité

- Territoire **très dépendant de la voiture (86%)**.
- Faible usage des transports en commun (2,1%) en raison d'une **offre limitée** (pas de gare, peu de bus).
- Existence d'un service de **mobilité solidaire**, mis en place par le Centre social, mais ne concernant qu'une très faible partie de population et surtout utilisé par les personnes âgées.

Jeunesse et éducation

- Population jeune importante, mais :
 - **Offre éducative limitée** (un seul collège, absence de lycée).
 - **Inégalités territoriales** entre nord et sud pour la scolarité.
- Peu de structures dédiées aux adolescents (pas d'accueil jeunes), activités surtout via le sport ou des associations.
- Les jeunes doivent **quitter le territoire pour le lycée et les études supérieures**.

Vie associative et culturelle

- Territoire **dynamique avec ~45 associations**, bien réparties.
- Offre culturelle riche :
 - Spectacles, festivals, théâtre, radio locale.
 - Actions autour de la lecture, malgré une baisse des points d'accès.
- Manque de certaines infrastructures (ex : ludothèque).

Offre sportive et équipements

- Large choix d'activités sportives accessibles.
- Bon maillage associatif mais :
 - **Manque de certains sports collectifs** (basket, hand, volley).
 - **Infrastructures limitées** (un seul gymnase, pas de piscine).

Développement progressif d'équipements (city stades, aires de jeux).

Services, santé et social

- Coopération récente entre **santé et acteurs locaux** (projets prévention, sport-santé) en lien avec le centre social et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
- Liens institutionnels parfois fragiles (ex : mission locale).

Environnement

- Peu d'acteurs locaux dédiés à l'environnement.
- Initiatives positives :
 - Jardins partagés, vergers, actions scolaires.
 - Appui d'acteurs extérieurs et d'équipements structurants

En conclusion, le territoire est **rural, familial et dynamique associativement**, avec une population relativement jeune et des indicateurs sociaux plutôt favorables. Cependant, il fait face à plusieurs défis :

- **Isolement et mobilité limitée,**
- **Offre de services et d'infrastructures insuffisante,**
- **Manque d'opportunités pour les jeunes**, notamment dans l'éducation et les loisirs.

2. PROJET 23-26 ET INSTANCES DU CTJEP

Le projet se décline en cinq axes :

Axe 1. Soutenir les acteurs locaux

- 1.1. Favoriser l'interconnaissance pour développer la dimension Jeunesse dans les projets locaux
 - 1.1.1. Mettre en place une pépinière de projets classés en 5 thématiques : culture, sport, santé, citoyenneté, écologie
 - 1.1.2. Développer une page sur le site de Nooba dédiée aux activités régulières et aux accueils collectifs de mineurs
- 1.2. Accompagner les acteurs locaux dans la réalisation de projets jeunesse
 - 1.2.1. Soutenir pédagogiquement et administrativement les acteurs locaux qui souhaitent réaliser un projet
 - 1.2.2. Former et accompagner les acteurs locaux pour les rendre autonomes dans la réalisation de leur projet
- 1.3. Dynamiser le projet jeunesse en s'appuyant sur les référents
 - 1.3.1. Être reconnu par les référents comme un levier pour leur projet jeunesse
 - 1.3.2. Maintenir un lien régulier avec les référents pour toucher un maximum d'habitants dans la mise en place de nos projets
- 1.4. Communiquer sur Nooba auprès des acteurs locaux et des habitants
 - 1.4.1. Multiplier les supports de communication en fonction des publics et des projets
 - 1.4.2. Définir clairement Nooba dans un message relayable facilement par les

acteurs locaux aux habitants.

Axe 2. Développer la dimension éducative des projets

- 2.1. Favoriser la découverte artistique et culturelle
 - 2.1.1. Accompagner un public jeunesse et famille à des représentations artistiques.
 - 2.1.2. Proposer un parcours artistique qui favorise l'échange et le débat
- 2.2. Veiller à ce que chaque action ait une portée citoyenne et éducative
 - 2.2.1. S'assurer de proposer aux familles une diversité de supports pédagogiques qui soient vecteurs de débats, d'échanges et d'apprentissages.
 - 2.2.2. Construire avec les intervenants une trame pédagogique.
 - 2.2.3. Permettre aux jeunes de s'impliquer dans des projets qu'ils mènent eux-mêmes et dont ils sont initiateurs.
- 2.3. Sensibiliser les jeunes au monde d'aujourd'hui
 - 2.3.1. Impliquer les jeunes sur l'écologie
 - 2.3.2. Impliquer les jeunes sur la santé
 - 2.3.3. Impliquer les jeunes sur le vivre ensemble

Axe 3. S'adresser aux enfants et aux jeunes dans une dimension intergénérationnelle

- 3.1. Rendre visible les actions des jeunes sur le territoire
 - 3.1.1. Réaliser des portraits de jeunes à diffuser dans le Grain de Pays (revue trimestrielle réalisée par la Communauté de Communes de Colombey)
 - 3.1.2. Renforcer la communication entre les projets portés par les jeunes et les mairies
- 3.2. Faire se rencontrer les projets de plusieurs générations
 - 3.2.1. Impliquer des habitants, des familles, des acteurs locaux dans des projets jeunesse
 - 3.2.2. Impliquer des jeunes dans des projets locaux

Axe 4. Favoriser l'accessibilité des actions aux familles les plus éloignées de la vie sociale et culturelle

- 4.1. S'assurer de rester attractif dans nos projets
 - 4.1.1. Proposer dans nos projets un aspect ludique
 - 4.1.2. Proposer des sessions à des tarifs accessibles voire gratuit
- 4.2. S'assurer de l'accessibilité géographique des projets
 - 4.2.1. Proposer des actions en maintenant un équilibre Nord / Sud
 - 4.2.2. Faciliter le covoiturage par la mise en place d'outils à destination des familles
- 4.3. Construire des partenariats pour toucher des familles qui ne se sentent pas concerné par les actions Nooba
 - 4.3.1. A destination des professionnels de santé
 - 4.3.2. A destination des acteurs sociaux

Axe 5. Mettre en Œuvre un pilotage participatif du projet Nooba

- 5.1. Mobiliser les acteurs locaux
 - 5.1.1. Recenser et animer le réseau des référents jeunesse
 - 5.1.2. Animer les comités de pilotages
 - 5.1.3. Animer les commissions de suivis
 - 5.1.4. Animer des temps participatifs avec les adolescents
- 5.2. Mobiliser le public
 - 5.2.1. Animer le lieu de débats, d'échanges et de rencontres avec le public
 - 5.2.2. Proposer lors de cette instance un contenu à la fois attractif et interactif

Les instances :

Le CTEJP s'appuie sur 4 instances, ouverte à la participation des habitants :

- Un **groupe de suivi**, mis en place à partir de 2024 et composé d'élus et bénévoles associatifs. Ce groupe de suivi se réunit une fois par trimestre et a pour objectif d'accompagner les animatrices dans la mise en oeuvre du projet
- Un **comité de pilotage**, à raison d'une fois par an en mars
- Un **Forum Famille**, en décembre ou janvier, afin de recueillir les envies et besoins des familles du territoire
- Les **Nooba Night**, les derniers vendredis de chaque mois, permettent de recueillir les envies et besoins des jeunes du territoire.

3. DEMARCHE D'EVALUATION

3.1 [Contenu et méthode](#)

Notre démarche d'évaluation s'est appuyée sur un comité de suivi élargi d'une vingtaine de personnes composé de référents jeunesse, de parents, d'élus associatifs et d'élus municipaux.

Trois temps de rencontre en présentiel ont permis d'analyser l'ensemble des objectifs et des instances du projets aux vues des actions et projets réalisés au cours de ces quatre dernières années.

La méthodologie d'évaluation s'est appuyée sur les fiches fournies par le département, utilisées comme base de travail et complétées en plusieurs étapes :

1. **Préremplissage des données** : les animatrices ont renseigné les données quantitatives et associées, pour chaque objectif, les actions menées au cours des trois dernières années.
2. **Analyse qualitative** : le groupe d'évaluation constitué à cet effet a examiné les actions réalisées afin d'identifier les **points forts et les points faibles**, au regard de chaque objectif, puis ont formulé des **pistes d'amélioration** pour les années à venir.
3. **Synthèse** : les animatrices ont réalisé une synthèse globale des données recueillies.
4. **Validation collective** : cette synthèse a été présentée en comité de pilotage, puis discutée et amendée.
5. **Finalisation** : les fiches départementales ont été complétées et ajustées en fonction des échanges et des corrections apportées.

3.2. [Évaluation des objectifs du projet](#)

Evaluation de la mise en œuvre du projet

Axe n° 1 : Soutenir les acteurs locaux

Objectif général :

1.1 Favoriser l'interconnaissance pour développer la dimension Jeunesse dans les projets locaux

Appréciation quantitative de réalisation de l'objectif

Nombre d'actions réalisées, de partenaires mobilisés, de journées d'animation mises en œuvre, nombre et tranches d'âges des participants, nombre de journées participants.

Reprendre les indicateurs les plus importants des bilans annuels des actions : nombre de participants, répartition géographique des interventions, nombre de réunions, nombre d'acteurs institutionnels ou associatifs sollicités...

Nombre d'actions réalisées:	Objectif transversal. Pas de projet spécifiquement axé sur cet objectif
Nombre de partenaires mobilisés :	80
Typologie des partenaires (élus associatifs, élus communaux ou communautaires, établissements scolaires ...) :	Mairies : 40 Techniciens de l'intercommunalité : 2 Collège: 1 Lycée : 0 Ecoles : 5 Associations locales (Foyers ruraux, MJC, Familles rurales...): 27 (20 foyers 5 MJC 2 Familles rurales) Professionnels de santé: 2 Professionnels culturels : 1 Professionnels de l'environnement : 2
Nombre de journées d'animation mises en œuvre :	Une quinzaine de rencontres/an
Nombre de journées participants :	/
Rayonnement géographique global des actions :	L'ensemble des 40 communes du territoire
Quelques exemples d'actions réalisées :	

- Rencontres inter associatives (réunions de secteur FR et MJC),
- Réunion de présentation au sein d'une commune (association et mairie d'un village),
- Réunion avec les élus référents Nooba
- Rencontres de professionnels (nouvelle principale, nouveau directeur...) qui arrive sur le territoire (présentation des missions et du fonctionnement de chacun)
- La communication auprès des partenaires (référents jeunesse, associations, collèges...) : Cf fiche 1.4 sur la communication

Caractéristiques des participants

Tranche d'âge	Nombre de participants	Typologie des participants (exemples : collégiens, élus locaux, élus associatifs...)
Adultes	40	Elus communaux
Adultes	30	Elus associatifs
Adultes	12	Professionnels

Appréciation qualitative de réalisation de l'objectif

Appréciation à compléter avec les parties prenantes liées à la réalisation de l'objectif (groupe de suivi des actions ou groupe en charge de l'évaluation...).

0 : l'objectif n'est pas du tout atteint et aucune action n'a été mise en œuvre

5 : des actions ont été réalisées mais l'objectif n'est atteint que partiellement

10 : les actions mises en œuvre ont permis une bonne réalisation de l'objectif, conformément à l'intention initiale

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
							X			
										

Commentaire du niveau d'atteinte de l'objectif

En quoi l'objectif pour la période 2023-2025 a été atteint, partiellement atteint ou non atteint ? Quels sont les résultats obtenus, les écarts constatés par rapport aux résultats attendus ? Pourquoi ces écarts ont eu lieu ?

De manière générale, Nooba est aujourd'hui bien identifié et reconnu sur le territoire. Nous sommes régulièrement sollicités par des structures et des associations pour mettre en place des projets à destination du public jeunesse. Toutefois, un enjeu persiste dans le maintien du lien avec l'ensemble des partenaires (notamment les élus référents), ainsi que dans la bonne compréhension de la démarche (participative) par tous.

Principales réussites et points forts de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui a bien fonctionné pour atteindre l'objectif, qu'est-ce qui a contribué à l'atteinte de l'objectif ? Pourquoi ?

- Nooba est identifié par la grande majorité des communes et associations (a minima nom et logo) du territoire, ainsi que des professionnels de l'éducation, du social, de l'enfance et de la santé...
- Nous disposons d'une bonne visibilité : panneaux dans tous les villages, intramuros, réseaux sociaux, mailing, site internet, articles de presse, pronote, mon bureau numérique....
- Lorsque nous arrivons à mettre autour de la table, la commune, l'association et les jeunes, de beaux projets voient le jour et une dynamique perdure après le projet : Ex : du projet jeunes à Gibeauville ou à Charmes la côte (suite au chantier réalisé avec nooba dans les villages, les jeunes se retrouvent et proposent des actions avec la mairie sans l'aide de Nooba)
- Mise en œuvre d'actions de valorisation auprès du grand public (films, articles, réseaux sociaux, temps de restitution après les chantiers, etc.) permettant de renforcer la visibilité des projets et de favoriser un possible essaimage des actions sur le territoire.

Principales difficultés et points faibles de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui n'a pas ou peu fonctionné dans l'atteinte de l'objectif ? Quelles en sont les raisons ?

- Le fonctionnement du dispositif reste encore insuffisamment compris par certaines communes, qui ne savent pas toujours comment se l'approprier ni l'intégrer dans leurs projets. Nooba est parfois considéré comme une simple prestation jeunesse (ou un service de garde pour les parents), au détriment de sa vocation de coordination et de partenariat avec les collectivités et les associations.
- Les dynamiques de collaboration demeurent inégales selon les territoires. Elles dépendent fortement de l'implication des acteurs locaux, de la culture des communes, des locaux existants (ou non), ainsi que de la présence ou non d'un tissu associatif.
- Malgré la désignation de référents dans chaque conseil municipal, leur rôle n'est pas toujours investi ou identifié dans la durée, ce qui fragilise la continuité des liens.
- L'organisation actuelle des temps de rencontre constitue également une limite : les échanges restent encore trop cloisonnés par type de structure (FR, MJC, écoles, accueils de loisirs, etc.) ou par secteur géographique, ce qui freine la construction d'une vision commune et transversale des enjeux jeunesse.
- Des réalités géographiques, qui peuvent compliquer la participation et l'intégration des acteurs dans les dynamiques proposées (éloignement, bassins de vie parfois hors territoire)

Proposition d'évolution de l'objectif

*Comment, au regard des réussites et des difficultés, l'objectif pourrait-il évoluer dans une prochaine contractualisation ?
Pourquoi cette évolution est-elle proposée ?*

Cet objectif reste une priorité et doit être maintenu

Proposition d'actions pour le futur projet:

- Mettre en place des “Apéros partenaires” à raison d’une fois par trimestre, co-portés par les différentes structures du territoire : Centre social, CTPS, Communauté de communes et Nooba, avec une organisation tournante sur les 4 structures afin d’alléger chacun tout en répondant à un objectif commun d’interconnaissance et de mise en réseau.
- Proposer des réunions avec l’ensemble des associations (Foyers ruraux, MJC et Familles rurales), en micro territoire, à raison de 2 fois par an... Réintroduire la question et la place de la jeunesse dans ces réunions.
- Organiser, une fois par renouvellement de projet, un grande manifestation inter associative

Evaluation de la mise en œuvre du projet

Axe 1: Soutenir les acteurs locaux

Objectif général :

1.2 : Accompagner les acteurs locaux dans la réalisation de projets jeunesse

Appréciation quantitative de réalisation de l'objectif

Nombre d'actions réalisées, de partenaires mobilisés, de journées d'animation mises en œuvre, nombre et tranches d'âges des participants, nombre de journées participants.

Reprendre les indicateurs les plus importants des bilans annuels des actions : nombre de participants, répartition géographique des interventions, nombre de réunions, nombre d'acteurs institutionnels ou associatifs sollicités...

Nombre d'actions réalisées :	8
Nombre de partenaires mobilisés :	18
Typologie des partenaires (élus associatifs, élus communaux ou communautaires, établissements scolaires ...) :	Associations locales Communes Association sportive Périscolaires CPTS Centre social
Nombre de journées d'animation mises en œuvre :	21
Nombre de journées participants :	/
Rayonnement géographique global des actions :	L'ensemble des 40 communes du territoire
Quelques exemples d'actions réalisées :	

- Défis sportifs inter-village
- Accompagnement des associations qui proposent des mercredis après midi
- Accompagnement des périscolaires et organisation de temps forts
- Formations : BAFA, PSC1, accompagnement de publics à besoins spécifiques
- Rando en fête

Caractéristiques des participants

Tranche d'âge		Nombre de participants	Typologie des participants (exemples : collégiens, élus locaux, élus associatifs...)
Adulte		6	élus communaux
Adulte		8	élus associatifs
adulte		20	salariés périscolaire
adulte		15	bénévoles

Appréciation qualitative de réalisation de l'objectif

Appréciation à compléter avec les parties prenantes liées à la réalisation de l'objectif (groupe de suivi des actions ou groupe en charge de l'évaluation...).

0 : l'objectif n'est pas du tout atteint et aucune action n'a été mise en œuvre

5 : des actions ont été réalisées mais l'objectif n'est atteint que partiellement

10 : les actions mises en œuvre ont permis une bonne réalisation de l'objectif, conformément à l'intention initiale

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
						X				
☹️					😐					😊

Commentaire du niveau d'atteinte de l'objectif

En quoi l'objectif pour la période 2023-2025 a été atteint, partiellement atteint ou non atteint ? Quels sont les résultats obtenus, les écarts constatés par rapport aux résultats attendus ? Pourquoi ces écarts ont eu lieu ?

L'objectif a été en grande partie atteint, comme en témoignent les sollicitations croissantes des communes et associations souhaitant être accompagnées dans la mise en œuvre de projets à destination de la jeunesse.

Par ailleurs, des temps de formation sont proposés chaque année afin de soutenir les structures de l'animation dans une démarche de montée en compétences.

Toutefois, l'équipe étant composée que de deux animatrices, il est parfois nécessaire de prioriser certaines demandes, en raison des contraintes de temps et de disponibilité. Une attention particulière est alors portée aux villages avec lesquels nous n'avons pas encore travaillé ou aux projets innovants.

Principales réussites et points forts de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui a bien fonctionné pour atteindre l'objectif, qu'est-ce qui a contribué à l'atteinte de l'objectif ? Pourquoi ?

- Un territoire riche :
 - par son nombre d'associations.
 - par sa culture du partenariat et des projets collectifs.
- Bonne connaissance des acteurs associatifs
- Le dispositif est un repère pour monter des projets jeunesse
- Nooba propose un accompagnement :
 - des professionnels de l'animation : Formations proposées aux animateurs, BAFA, PSC1, forum santé, handisport.... pour accompagner les professionnels au quotidien
 - Des accueils périscolaires -> projets inter périscolaires
 - Des associations : accompagnement des bénévoles
 - mercredis récréatifs dans leur village pour apporter une plus-value éducative avec l'intervention de professionnels.
 - les projets jeunes dans les villages par l'animation de réunions et la mise à disposition d'intervenants
- Depuis 2024, un projet de grande ampleur sur tout le territoire est en train de se construire, suite à une demande des bénévoles. L'un des objectifs de ce projet est d'intégrer les jeunes des villages dans celui-ci.

Principales difficultés et points faibles de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui n'a pas ou peu fonctionné dans l'atteinte de l'objectif ? Quelles en sont les raisons ?

- Les communes ont tendance à associer Nooba à un service à destination des adolescents, avec une animation **en direct**. Il faut souvent leur rappeler que nos missions consistent à les accompagner dans le développement de projet jeunesse et non de faire à leur place.
- Le nombre d'associations est aussi un frein, car l'accompagnement est chronophage et nous ne pouvons pas accompagner tout le monde comme nous le voudrions (manque de temps).

Proposition d'évolution de l'objectif

*Comment, au regard des réussites et des difficultés, l'objectif pourrait-il évoluer dans une prochaine contractualisation ?
Pourquoi cette évolution est-elle proposée ?*

Cet objectif reste l'essence même de notre métier. Pour aller plus loin, nous pourrions :

- mettre en place des formations régulières à destination des bénévoles et des professionnels de l'animation pour leur apporter des outils pédagogiques sur la connaissance de l'enfance et des adolescents
- essayer d'associer au maximum les jeunes et les associations lors de chaque Nooba Night et action jeunesse de manière générale
- Inciter les mairies à travailler avec les associations locales afin de réfléchir ensemble à ce qui peut être proposé pour les jeunes de leurs villages.

Evaluation de la mise en œuvre du projet

Axe n° 1 : Soutenir les acteurs locaux

Objectif général :

1.3 - Dynamiser le projet en s'appuyant sur les référents

Appréciation quantitative de réalisation de l'objectif

Nombre d'actions réalisées, de partenaires mobilisés, de journées d'animation mises en œuvre, nombre et tranches d'âges des participants, nombre de journées participants.

Reprendre les indicateurs les plus importants des bilans annuels des actions : nombre de participants, répartition géographique des interventions, nombre de réunions, nombre d'acteurs institutionnels ou associatifs sollicités...

Nombre d'actions réalisés :	Objectif transversal. Pas de projet spécifiquement axé sur cet objectif
Nombre de partenaires mobilisés :	35
Typologie des partenaires (élus associatifs, élus communaux ou communautaires, établissements scolaires ...) :	Elus municipaux
Nombre de journées d'animation mises en œuvre :	0
Nombre de journées participants :	2 rencontres
Rayonnement géographique global des actions :	L'ensemble des 40 communes du territoire
Quelques exemples d'actions réalisées :	

- réunions avec les référents (présentation du dispositif, recensement des besoins)

Caractéristiques des participants

Tranche d'âge	Nombre de participants	Typologie des participants (exemples : collégiens, élus locaux, élus associatifs...)
Adultes	35	Elus communaux

Appréciation qualitative de réalisation de l'objectif

Appréciation à compléter avec les parties prenantes liées à la réalisation de l'objectif (groupe de suivi des actions ou groupe en charge de l'évaluation...).

0 : l'objectif n'est pas du tout atteint et aucune action n'a été mise en œuvre

5 : des actions ont été réalisées mais l'objectif n'est atteint que partiellement

10 : les actions mises en œuvre ont permis une bonne réalisation de l'objectif, conformément à l'intention initiale

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
				X						
☹					☺					☺

Commentaire du niveau d'atteinte de l'objectif

En quoi l'objectif pour la période 2023-2025 a été atteint, partiellement atteint ou non atteint ? Quels sont les résultats obtenus, les écarts constatés par rapport aux résultats attendus ? Pourquoi ces écarts ont eu lieu ?

Objectif partiellement atteint : bien qu'une dynamique ait été initiée au début du projet, celle-ci n'a pas pu être maintenue dans la durée.

Si certains référents, déjà sensibilisés et convaincus par la démarche, constituent de véritables relais et sont force de proposition, au sein des villages, une grande partie s'est moins investie dans cette fonction, limitant ainsi la continuité et la diffusion des informations auprès des habitants.

Principales réussites et points forts de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui a bien fonctionné pour atteindre l'objectif, qu'est-ce qui a contribué à l'atteinte de l'objectif ? Pourquoi ?

Lorsque le référent est actif, son rôle s'avère essentiel. Il agit comme un facilitateur, assure la transmission des informations, fait remonter les besoins du terrain et contribue à impulser de nouveaux projets avec les jeunes du village. Dans ce cadre, de belles dynamiques ont pu être observées et plusieurs projets ont vu le jour dans certaines communes, notamment à Gibeauveix, Allamps et Charmes-la-Côte...

Principales difficultés et points faibles de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui n'a pas ou peu fonctionné dans l'atteinte de l'objectif ? Quelles en sont les raisons ?

Plusieurs freins à la mobilisation des référents ont pu être identifiés :

- Certaines communes, bien que peu nombreuses, n'ont pas choisi de référent
- Certains référents connaissent peu (ou plus) les jeunes et les familles de leur commune, notamment lorsqu'ils n'ont eux-mêmes plus d'enfants présents sur le territoire. Ils ne se sentent pas toujours à l'aise et parfois moins concernés par les actions portées par le dispositif Nooba.
- Par ailleurs, les informations transmises ne sont pas toujours relayées auprès des habitants, ce qui limite leur diffusion. Ou il n'existe pas toujours de support de communication interne au village permettant aux référents de relayer l'information (ex : gazette de village)
- Enfin, certains référents semblent ne pas avoir pleinement compris le fonctionnement et les objectifs du dispositif, ce qui peut freiner leur implication dans le rôle.

Proposition d'évolution de l'objectif

Comment, au regard des réussites et des difficultés, l'objectif pourrait-il évoluer dans une prochaine contractualisation ? Pourquoi cette évolution est-elle proposée ?

- Élargir le rôle de référent à des habitants non élus, davantage en lien avec les familles et les jeunes du territoire, en complément du référent communal.
- Renouveler plus régulièrement les réunions de référents, à raison d'une à deux fois par an, afin de maintenir leur implication dans la dynamique du dispositif et de favoriser les échanges de pratiques et d'expériences positives entre les villages.

Evaluation de la mise en œuvre du projet Axe 1: Soutenir les acteurs locaux		
Objectif général : 1.4. Communiquer sur Nooba auprès des acteurs locaux et des habitants		
Appréciation quantitative de réalisation de l'objectif <i>Nombre d'actions réalisées, de partenaires mobilisés, de journées d'animation mises en œuvre, nombre et tranches d'âges des participants, nombre de journées participants.</i> <i>Reprendre les indicateurs les plus importants des bilans annuels des actions : nombre de participants, répartition géographique des interventions, nombre de réunions, nombre d'acteurs institutionnels ou associatifs sollicités...</i>		
Nombre d'actions réalisées :	Objectif transversal. Pas de projet spécifiquement axé sur cet objectif	
Nombre de partenaires mobilisés :	L'ensemble des acteurs locaux (en tant que relais)	
Typologie des partenaires (élus associatifs, élus communaux ou communautaires, établissements scolaires ...) :	Mairies : 40 Techniciens de l'intercommunalité : 2 Collège: 1 Lycée : 0 Ecoles : 5 Associations locales (Foyers ruraux, MJC, Familles rurales...): 27 (20 foyers 5 MJC 2 Familles rurales) Professionnels de santé: 2 Professionnels culturels : 1 Professionnels de l'environnement : 2	
Nombre de journées d'animation mises en œuvre :	0	
Nombre de journées participants :	0	
Rayonnement géographique global des actions :	L'ensemble des 40 communes du territoire	
Quelques exemples d'actions réalisées :		
/		
Caractéristiques des participants		
Tranche d'âge	Nombre de participants	Typologie des participants (exemples : collégiens, élus locaux, élus associatifs...)
Appréciation qualitative de réalisation de l'objectif <i>Appréciation à compléter avec les parties prenantes liées à la réalisation de l'objectif (groupe de suivi des actions ou groupe en charge de l'évaluation...).</i> <i>0 : l'objectif n'est pas du tout atteint et aucune action n'a été mise en œuvre</i> <i>5 : des actions ont été réalisées mais l'objectif n'est atteint que partiellement</i> <i>10 : les actions mises en œuvre ont permis une bonne réalisation de l'objectif, conformément à l'intention initiale</i>		

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
								X		
☹️					😐					😊

Commentaire du niveau d'atteinte de l'objectif

En quoi l'objectif pour la période 2023-2025 a été atteint, partiellement atteint ou non atteint ? Quels sont les résultats obtenus, les écarts constatés par rapport aux résultats attendus ? Pourquoi ces écarts ont eu lieu ?

La communication représente une part importante du travail mené au sein du dispositif. Les supports utilisés sont variés : site internet, panneaux d'affichage, QR codes, documents imprimés, plaquettes d'information, réseaux sociaux, courriels, plateformes numériques (Intramuros, Pronote...), afin de toucher des publics différents et de

faciliter l'accès à l'information.

Cependant, malgré la diversité de ces outils, ils ne remplacent pas les échanges directs, le vécu des actions ou les explications apportées en présentiel. La compréhension du dispositif et de ses objectifs n'est pas encore acquise pour tous et notamment auprès des parents et des élus communaux.

Principales réussites et points forts de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui a bien fonctionné pour atteindre l'objectif, qu'est-ce qui a contribué à l'atteinte de l'objectif ? Pourquoi ?

- Forte visibilité des actions et du dispositif grâce à une communication diffusée sur de nombreux supports : panneaux d'affichage dans les villages, intramuros, réseaux sociaux, courriels, site internet, Pronote, etc.
- Participation active à différentes instances et partenariats territoriaux : permanences à la Communauté de Communes, implication au sein de la CPTS et du Contrat Local de Santé, entre autres.
- Mise en œuvre d'actions de valorisation permettant de renforcer la lisibilité et la reconnaissance des projets réalisés : réalisation de films, rédaction d'articles, communication sur les réseaux sociaux et organisation de temps de restitution à l'issue des chantiers.

Principales difficultés et points faibles de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui n'a pas ou peu fonctionné dans l'atteinte de l'objectif ? Quelles en sont les raisons ?

Des plaquettes de présentation ont été réalisées en 2023 afin de faire connaître le dispositif auprès des élus et des familles. Toutefois, ces supports ont été peu exploités (par manque de relais dans les villages) Du côté des familles, la connaissance du dispositif reste souvent partielle et se limite principalement à l'action sur laquelle leur enfant est inscrit.

Proposition d'évolution de l'objectif

Comment, au regard des réussites et des difficultés, l'objectif pourrait-il évoluer dans une prochaine contractualisation ? Pourquoi cette évolution est-elle proposée ?

- Proposer aux mairies de mettre la plaquette Nooba, dans le livret d'accueil des nouveaux habitants.
- Trouver un support adapté pour expliquer notre démarche aux parents

Evaluation de la mise en œuvre du projet
Axe 2 : Développer la dimension éducative des projets

Objectif général :
2.1 : Favoriser la découverte artistique et culturelle

Appréciation quantitative de réalisation de l'objectif

Nombre d'actions réalisées, de partenaires mobilisés, de journées d'animation mises en œuvre, nombre et tranches d'âges des participants, nombre de journées participants.

Reprendre les indicateurs les plus importants des bilans annuels des actions : nombre de participants, répartition géographique des interventions, nombre de réunions, nombre d'acteurs institutionnels ou associatifs sollicités...

Nombre d'actions réalisées :	10
Nombre de partenaires mobilisés :	16
Typologie des partenaires (élus associatifs, élus communaux ou communautaires, établissements scolaires ...) :	Collège, périscolaires Cies de Théâtre, CERFAV FD des MJC, Centre social Arc en Ciel Communes Communauté de communes
Nombre de journées d'animation mises en œuvre :	40,5
Nombre de journées participants :	656,5
Rayonnement géographique global des actions :	Le territoire
Quelques exemples d'actions réalisées :	

- Réalisation d'une web série Solidaire,
- Nooba en scène: des découvertes de spectacles à destination des ados
- Stages d'initiation à la sérigraphie,
- Stage d'initiation à l'art du cirque
- Ateliers mangas,
- Réalisation de court métrage,
- Club vidéo au collège,
- Bénévolat au festival de contes
- Intervenants artistiques dans les périscolaires
- Stage de théâtre pour les 9/11 ans

Caractéristiques des participants

Tranche d'âge	Nombre de participants	Typologie des participants (exemples : collégiens, élus locaux, élus associatifs...)
enfants	109	Enfants
11-17 ans	192	Adolescents
>18 ans	8	Habitants du territoire

Appréciation qualitative de réalisation de l'objectif

Appréciation à compléter avec les parties prenantes liées à la réalisation de l'objectif (groupe de suivi des actions ou groupe en charge de l'évaluation...).

0 : l'objectif n'est pas du tout atteint et aucune action n'a été mise en œuvre

5 : des actions ont été réalisées mais l'objectif n'est atteint que partiellement

10 : les actions mises en œuvre ont permis une bonne réalisation de l'objectif, conformément à l'intention initiale

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
							X			
☹️					😐					😊

Commentaire du niveau d'atteinte de l'objectif

En quoi l'objectif pour la période 2023-2025 a été atteint, partiellement atteint ou non atteint ? Quels sont les résultats obtenus, les écarts constatés par rapport aux résultats attendus ? Pourquoi ces écarts ont eu lieu ?

Chaque année, les jeunes du territoire bénéficient d'opportunités de découverte de pratiques culturelles et artistiques variées. Néanmoins, les freins liés aux représentations et aux a priori demeurent persistants, et l'éloignement de certaines pratiques rend plus difficile l'introduction de nouvelles propositions.

Principales réussites et points forts de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui a bien fonctionné pour atteindre l'objectif, qu'est-ce qui a contribué à l'atteinte de l'objectif ? Pourquoi ?

- L'alternance entre **séances d'initiation** et stages de **pratique** favorise des niveaux d'engagement différenciés pour les jeunes, allant de la posture de découverte à l'expérimentation plus active permettant d'aller plus loin dans la pratique.
- La **pluralité des disciplines artistiques** proposées : vidéo, patrimoine, théâtre, sérigraphie, cirque, contes, concerts, dessin... constitue un levier d'ouverture culturelle important et à chacun de s'y retrouver.
- **Les temps de débat** se sont révélés particulièrement pertinents avec des adolescents plus âgés, notamment lorsqu'ils étaient mêlés à un public adulte, ce qui a favorisé des échanges plus riches et approfondis.
- Certaines pratiques, comme la vidéo, offrent des possibilités de **valorisation** élargies via les réseaux sociaux : les productions peuvent être facilement diffusées, renforçant ainsi la visibilité et la reconnaissance du travail des jeunes.
- **L'intervention de professionnels** garantit une **qualité** de transmission des connaissances et des savoir-faire. Les outils et matériels spécifiques mis à disposition (caméras, cadres de sérigraphie, etc.) et manipulés par les jeunes enrichissent significativement l'expérience. Ces interventions constituent également une opportunité de découverte de métiers souvent méconnus. Au-delà de la pratique, les échanges avec des professionnels : réalisateurs, comédiens, graphistes..., peuvent susciter des vocations.

Principales difficultés et points faibles de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui n'a pas ou peu fonctionné dans l'atteinte de l'objectif ? Quelles en sont les raisons ?

- **L'offre culturelle reste limitée sur le territoire**, ce qui implique soit des déplacements vers d'autres zones, soit le recours à des interventions ponctuelles de professionnels pour proposer des temps de découverte ou d'initiation. Toutefois, cette solution reste insuffisante lorsque les adolescents souhaitent approfondir et poursuivre leur pratique.
- Par ailleurs, un **frein lié à la méconnaissance** persiste, tant chez certains jeunes que chez des adultes. L'inconnu ou les **représentations préexistantes** peuvent rendre plus difficile l'engagement vers des disciplines perçues comme éloignées ou peu accessibles (opéra, théâtre, contes, etc.).

Proposition d'évolution de l'objectif

*Comment, au regard des réussites et des difficultés, l'objectif pourrait-il évoluer dans une prochaine contractualisation ?
Pourquoi cette évolution est-elle proposée ?*

- Favoriser la découverte des structures et pratiques culturelles présentes sur le territoire (théâtre, MJC, clubs, etc.).
- Encourager l'ouverture vers des disciplines encore peu investies, notamment les arts plastiques.
- Proposer aux jeunes d'assister à un concert et de visiter la salle de l'Autre Canal.
- Poursuivre l'organisation de stages de pratiques artistiques pendant les périodes de vacances.
- Relancer des « Nooba Night en scène » avec des séances de spectacle et concert.
- Mettre en place des sorties « à l'aveugle » afin de lever les freins liés aux représentations et aux à priori.
- S'inscrire dans la CTEAC (convention territoriale pour l'enseignement artistique et culturel) signée entre la communauté de communes et la DRAC.

Evaluation de la mise en œuvre du projet

Axe 2 : Développer la dimension éducative des projets

Objectif général :

2.2. Veiller à ce que chaque action ait une portée citoyenne et éducative

Appréciation quantitative de réalisation de l'objectif

Nombre d'actions réalisées, de partenaires mobilisés, de journées d'animation mises en œuvre, nombre et tranches d'âges des participants, nombre de journées participants.

Reprendre les indicateurs les plus importants des bilans annuels des actions : nombre de participants, répartition géographique des interventions, nombre de réunions, nombre d'acteurs institutionnels ou associatifs sollicités...

Nombre d'actions réalisées :	12
Nombre de partenaires mobilisés :	31
Typologie des partenaires (élus associatifs, élus communaux ou communautaires, établissements scolaires ...) :	Communes Associations locales FD des MJC Collège Centre social
Nombre de journées d'animation mises en œuvre :	65,5
Nombre de journées participants :	1265
Rayonnement géographique global des actions :	les 40 communes du territoire le département 54 (pour une action)
Quelques exemples d'actions réalisées :	

- **Les projets ados** du territoire: Escape Game sur les métiers, Among Us en vrai sur la différence, construction de 2 caisses savon sur l'égalité homme/femme,
- Les soirées ados (**Nooba Night**) dans les villages
- Les projets ados dans leur village : soirée Loup garou, sortie ados..
- Les accueils ados du mercredi
- "Ecran en veille tous en éveil"
- Accompagnement vers le BAFA
- Club jeux de société
- Sexion d'ados

Caractéristiques des participants

Tranche d'âge	Nombre de participants	Typologie des participants (exemples : collégiens, élus locaux, élus associatifs...)
11-17 ans	739	Adolescents
> 18 ans	344	Habitants

Appréciation qualitative de réalisation de l'objectif

Appréciation à compléter avec les parties prenantes liées à la réalisation de l'objectif (groupe de suivi des actions ou groupe en charge de l'évaluation...).

0 : l'objectif n'est pas du tout atteint et aucune action n'a été mise en œuvre

5 : des actions ont été réalisées mais l'objectif n'est atteint que partiellement

10 : les actions mises en œuvre ont permis une bonne réalisation de l'objectif, conformément à l'intention initiale

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
								X		
☹					☹					☺

Commentaire du niveau d'atteinte de l'objectif

En quoi l'objectif pour la période 2023-2025 a été atteint, partiellement atteint ou non atteint ? Quels sont les résultats obtenus, les écarts constatés par rapport aux résultats attendus ? Pourquoi ces écarts ont eu lieu ?

L'objectif est globalement atteint. Une attention particulière est portée à ce que chaque action soit porteuse d'apprentissages et d'expériences enrichissantes pour les jeunes accueillis. Les projets menés avec les adolescents visent à favoriser leur émancipation, notamment en leur accordant une place active dans leur conception et leur réalisation.

Par ailleurs, nous constatons une fidélité des jeunes, présents dans nos actions de 11 ans jusqu'à leur entrée au lycée, période à laquelle ils ont davantage tendance à quitter le territoire et à se détacher de la dynamique. Cette continuité d'accueil permet un accompagnement progressif vers la prise d'initiative, la participation aux décisions et la mise en œuvre de projets, en lien avec d'autres jeunes, des associations ou les élus locaux. Elle favorise ainsi une implication croissante des adolescents, tant dans les actions proposées que dans la vie de leur commune et du territoire.

Principales réussites et points forts de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui a bien fonctionné pour atteindre l'objectif, qu'est-ce qui a contribué à l'atteinte de l'objectif ? Pourquoi ?

- La pédagogie de projet utilisée, avec une place centrale donnée au choix et à l'engagement des jeunes, favorise le développement de l'autonomie, du sens des responsabilités, de la coopération ainsi que des compétences psychosociales. De nombreux projets ont ainsi été initiés et portés par les adolescents, leur permettant d'apprendre progressivement à faire des choix, s'organiser, communiquer et s'impliquer dans leur environnement (groupe de pairs, commune, bassin de vie).
- L'intervention de professionnels apportant une réelle plus-value éducative (qualité des apprentissages, des outils, découverte des métiers).
- La continuité éducative, notamment sur les années collège, permet un accompagnement progressif, allant de la découverte (ils vivent des temps forts qui leur donnent envie), la prise de décision à la mise en œuvre.
- Ces projets sont aussi des temps collectifs où les jeunes apprennent le partage, la tolérance, le vivre et le faire ensemble. Le faire pour eux et le faire pour les autres.
- Les différents projets permettent aussi d'aborder des enjeux de société (santé, discrimination, égalité filles/garçons...) cf : fiche 2.3.

Principales difficultés et points faibles de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui n'a pas ou peu fonctionné dans l'atteinte de l'objectif ? Quelles en sont les raisons ?

- Public majoritairement préadolescent (11-14 ans). Les jeunes ne participent plus à nos actions à leur entrée au lycée (car pas de lycée sur le territoire)
- Recherche d'un équilibre entre, d'une part, la volonté de garantir une réelle qualité éducative, qui suppose un nombre restreint d'ados, et, d'autre part, les attentes du territoire ainsi que de certains financeurs, qui préféreraient une fréquentation plus importante.
- Augmentation des jeunes à besoins spécifiques, nécessitant un cadre (petit groupe) et des compétences adaptées du fait d'un manque de structures d'accueil et de professionnels pour ces jeunes

Proposition d'évolution de l'objectif

Comment, au regard des réussites et des difficultés, l'objectif pourrait-il évoluer dans une prochaine contractualisation ? Pourquoi cette évolution est-elle proposée ?

- Formation continue à destination des animatrices mais aussi des acteurs du territoire "connaître les adolescents et leurs besoins, et savoir les emmener dans les actions".

Evaluation de la mise en œuvre du projet

Axe 2: Développer la dimension éducative des projets

Objectif général :

2.3- Sensibiliser les jeunes au monde d'aujourd'hui

Appréciation quantitative de réalisation de l'objectif

Nombre d'actions réalisées, de partenaires mobilisés, de journées d'animation mises en œuvre, nombre et tranches d'âges des participants, nombre de journées participants.

Reprendre les indicateurs les plus importants des bilans annuels des actions : nombre de participants, répartition géographique des interventions, nombre de réunions, nombre d'acteurs institutionnels ou associatifs sollicités...

Nombre d'actions réalisées :	6	
Nombre de partenaires mobilisés :	15	
Typologie des partenaires (élus associatifs, élus communaux ou communautaires, établissements scolaires ...) :	Cie artistique Communes Communauté de Communes COVALOM Dynamo Association locales Collège Ecole primaire	
Nombre de journées d'animation mises en œuvre :	22	
Nombre de journées participants :	600	
Rayonnement géographique global des actions :	Territoire	
Quelques exemples d'actions réalisées :		
● Camp à vélo, ● Chantier éco-citoyen, ● Actions préventives sur les addictions, ● Ecriture d'un livre de témoignages : "Tranche de vie" ● Sexion d'ados sur la thématique le "Regard sur l'autre" ● Interventions contre le harcèlement en primaire		
Caractéristiques des participants		
Tranche d'âge	Nombre de participants	Typologie des participants (exemples : collégiens, élus locaux, élus associatifs...)
11-17 ans	113	Adolescents
9-11 ans	35	Enfants

Appréciation qualitative de réalisation de l'objectif

Appréciation à compléter avec les parties prenantes liées à la réalisation de l'objectif (groupe de suivi des actions ou groupe en charge de l'évaluation...).

0 : l'objectif n'est pas du tout atteint et aucune action n'a été mise en œuvre

5 : des actions ont été réalisées mais l'objectif n'est atteint que partiellement

10 : les actions mises en œuvre ont permis une bonne réalisation de l'objectif, conformément à l'intention initiale

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
						X				
☹️					😊					😊

Commentaire du niveau d'atteinte de l'objectif

En quoi l'objectif pour la période 2023-2025 a été atteint, partiellement atteint ou non atteint ? Quels sont les résultats obtenus, les écarts constatés par rapport aux résultats attendus ? Pourquoi ces écarts ont eu lieu ?

Cet objectif est partiellement atteint.

Au cours des dernières années, différents projets ont permis d'aborder plusieurs thématiques éducatives et citoyennes telles que l'écologie, le regard porté sur l'autre, l'égalité filles/garçons, la santé à travers des actions de prévention, ainsi que le vivre-ensemble.

Ces actions ont également mis en évidence l'importance de la relation de confiance entre les animateurs et les adolescents, indispensable pour favoriser les échanges, la prise de parole et les temps de débat autour de ces sujets.

Il demeure toutefois particulièrement important dans le contexte d'un territoire rural, relativement éloigné des pôles culturels et peu desservi par les transports en commun, ce qui peut limiter l'accès des jeunes à certaines ressources et ouvertures culturelles.

Principales réussites et points forts de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui a bien fonctionné pour atteindre l'objectif, qu'est-ce qui a contribué à l'atteinte de l'objectif ? Pourquoi ?

- Nous essayons à ce que chaque projet, notamment ceux portés par les adolescents, aborde une question de société quelle qu'elle soit (égalité filles/garçons, environnement, alimentation, regard sur l'autre...). Les supports changent (jeu, chantier, chanson, films...). Aussi, même si les jeunes ne s'en rendent pas toujours compte, nous abordons ces thématiques en toile de fond, à travers les différents projets qui leur sont proposés.
- Nous avons aussi à cœur d'élargir les horizons de pensées des adolescents. Cela passe notamment par des échanges avec des personnes avec lesquelles ils n'ont pas toujours l'habitude d'échanger lors :
 - des projets intergénérationnels
 - des rencontres avec d'autres jeunes du département (rencontre inter MJC)
 - des rencontres avec les élus
 - des rencontres avec des animateurs, des intervenants avec des pratiques différentes, des manières alternatives de pensée.
- Cela passe aussi par des sorties (concert à Nancy, visite de Paris, pour certains pour la première fois...)
- Enfin, la sensibilisation au monde d'aujourd'hui passe aussi beaucoup par les temps de partage et de vie quotidienne avec les adolescents. Que ce soit dans nos temps quotidiens (alimentation, activités, supports), ou au travers des discussions informelles, nous essayons de leur montrer différentes façons d'agir, de consommer et de les questionner dans leur pratique et leurs comportements.

Principales difficultés et points faibles de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui n'a pas ou peu fonctionné dans l'atteinte de l'objectif ? Quelles en sont les raisons ?

- Les actions qui concernent un domaine peu connu des adolescents, ou proches des sujets déjà vus au collège, sont souvent jugées **peu attractives (sujet de prévention)**. Exemple certaines actions parents/ados ne touchent qu'une ou deux familles, ce qui peut poser question au regard des constats des besoins du territoire et des partenaires (Centre Social, CPTS) et de l'énergie développée pour mettre en place ces actions.
- **Manque d'outils de vulgarisation et d'intervenant** pour aborder les questions de société avec les jeunes, se mettre à leur niveau à travers des supports qu'ils aiment.
- **L'âge des jeunes accueillis**. Nous touchons principalement un public de pré-adolescents (11/14 ans) . Nous avons encore des difficultés à les amener à exprimer une opinion et à les faire argumenter. Aussi, notre objectif est davantage de leur faire vivre des expériences et d'ouvrir leurs champs des possibles.

Proposition d'évolution de l'objectif

Comment, au regard des réussites et des difficultés, l'objectif pourrait-il évoluer dans une prochaine contractualisation ? Pourquoi cette évolution est-elle proposée ?

- Partir de leurs centres d'intérêt : jeux vidéo, musique, youtubeurs. Pour cela les animatrices doivent se former ou trouver des intervenants compétents.
- Utiliser davantage d'outils de vulgarisation ludiques
- Développer davantage les débats

Evaluation de la mise en œuvre du projet

Axe / Orientation : S'adresser aux enfants et aux jeunes dans une dimension intergénérationnelle

Objectif général :

3.1 - Rendre visible les actions des jeunes sur le territoire

Appréciation quantitative de réalisation de l'objectif

Nombre d'actions réalisées, de partenaires mobilisés, de journées d'animation mises en œuvre, nombre et tranches d'âges des participants, nombre de journées participants.

Reprendre les indicateurs les plus importants des bilans annuels des actions : nombre de participants, répartition géographique des interventions, nombre de réunions, nombre d'acteurs institutionnels ou associatifs sollicités...

Nombre d'actions réalisées :	Objectif transversal aux actions menées. Pas de projet spécifique pour cet objectif
Nombre de partenaires mobilisés :	45
Typologie des partenaires (élus associatifs, élus communaux ou communautaires, établissements scolaires ...) :	Les correspondants de l'Est republicain Les référents Nooba des villages Les familles
Nombre de journées d'animation mises en œuvre :	/
Nombre de journées participants :	/
Rayonnement géographique global des actions :	Le territoire
Quelques exemples d'actions réalisées :	

- Les articles de presse
- Les temps de valorisation et vernissage dans les villages
- Les posts sur les réseaux
- Le site internet
- Les vidéos
- les chantiers

Caractéristiques des participants

Tranche d'âge	Nombre de participants	Typologie des participants (exemples : collégiens, élus locaux, élus associatifs...)

Appréciation qualitative de réalisation de l'objectif

Appréciation à compléter avec les parties prenantes liées à la réalisation de l'objectif (groupe de suivi des actions ou groupe en charge de l'évaluation...).

0 : l'objectif n'est pas du tout atteint et aucune action n'a été mise en œuvre

5 : des actions ont été réalisées mais l'objectif n'est atteint que partiellement

10 : les actions mises en œuvre ont permis une bonne réalisation de l'objectif, conformément à l'intention initiale

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
						X				
☹️					😊					😊

Commentaire du niveau d'atteinte de l'objectif

En quoi l'objectif pour la période 2023-2025 a été atteint, partiellement atteint ou non atteint ? Quels sont les résultats obtenus, les écarts constatés par rapport aux résultats attendus ? Pourquoi ces écarts ont eu lieu ?

L'objectif a été partiellement atteint. En effet, les portraits jeunes qui devaient paraître dans le Grain de Pays, pour valoriser ou témoigner un projet adolescents, n'ont pas été réalisés. En revanche, la grande majorité des actions menées par les jeunes (chantiers, stages vidéo, projets jeunes, etc.) ont fait l'objet d'une valorisation à travers des articles, des publications sur les réseaux sociaux ou des temps forts organisés localement dans les villages (vernissages)..

Principales réussites et points forts de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui a bien fonctionné pour atteindre l'objectif, qu'est-ce qui a contribué à l'atteinte de l'objectif ? Pourquoi ?

- Les projets portés par les adolescents sont valorisés lors d'un temps fort partagé avec leurs familles, les élus et les habitants
- Chaque projet est valorisé par un article de presse dans l'est Républicain et un post sur Facebook
- Lors des Nooba Night, les adolescents ayant déjà participé à un projet sont invités à le présenter aux autres jeunes.
- Lors de certains Comités de Pilotage, les ados ont présenté eux-mêmes leur projet jeunesse
- Les chantiers réalisés dans les villages sont souvent visibles de tous (notamment les chantiers graff') et valorise le travail effectué par les ados sur la durée.

Principales difficultés et points faibles de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui n'a pas ou peu fonctionné dans l'atteinte de l'objectif ? Quelles en sont les raisons ?

La visibilité des actions reste souvent centrée à l'échelle du village concerné.
Par ailleurs, une fois le projet terminé, les jeunes passent vite à autre chose, ce qui rend difficile leur remobilisation l'année suivante pour valoriser ou témoigner de ce qu'ils ont fait, lors du comité de pilotage.

Proposition d'évolution de l'objectif

Comment, au regard des réussites et des difficultés, l'objectif pourrait-il évoluer dans une prochaine contractualisation ? Pourquoi cette évolution est-elle proposée ?

- Rendre le comité de pilotage accessible (en termes de date et d'horaires) aux ados afin qu'ils puissent présenter eux-mêmes les projets qu'ils ont menés.
- Réfléchir à un moment convivial pour présenter aux familles, aux référents, les projets effectués par les ados durant l'année.

Evaluation de la mise en œuvre du projet

Axe / Orientation : S'adresser aux enfants et aux jeunes dans une dimension intergénérationnelle

Objectif général :

3.2 - Faire se rencontrer les projets de plusieurs générations

Appréciation quantitative de réalisation de l'objectif

Nombre d'actions réalisées, de partenaires mobilisés, de journées d'animation mises en œuvre, nombre et tranches d'âges des participants, nombre de journées participants.

Reprendre les indicateurs les plus importants des bilans annuels des actions : nombre de participants, répartition géographique des interventions, nombre de réunions, nombre d'acteurs institutionnels ou associatifs sollicités...

Nombre d'actions réalisées :	4
Nombre de partenaires mobilisés :	19
Typologie des partenaires (élus associatifs, élus communaux ou communautaires, établissements scolaires ...) :	Collège, Cie de théâtre de Cristal Communes Associations locales Associations du patrimoine L'EHPAD
Nombre de journées d'animation mises en œuvre :	26
Nombre de journées participants :	1125
Rayonnement géographique global des actions :	Le territoire
Quelques exemples d'actions réalisées :	

- Réalisation d'un film documentaire intergénérationnel "Quand j'avais ton âge" et projection dans les villages
- Spectacle musical sur *Les gens du peuple* et l'industrie du territoire
- Film sur la résistance
- Chantier patrimoine intergénérationnel

Caractéristiques des participants

Tranche d'âge	Nombre de participants	Typologie des participants (exemples : collégiens, élus locaux, élus associatifs...)
11-17 ans	183	Adolescents
> 60	31	Personnes âgées habitant le territoire
0-99 ans	717	Habitants du territoire

Appréciation qualitative de réalisation de l'objectif

Appréciation à compléter avec les parties prenantes liées à la réalisation de l'objectif (groupe de suivi des actions ou groupe en charge de l'évaluation...).

0 : l'objectif n'est pas du tout atteint et aucune action n'a été mise en œuvre

5 : des actions ont été réalisées mais l'objectif n'est atteint que partiellement

10 : les actions mises en œuvre ont permis une bonne réalisation de l'objectif, conformément à l'intention initiale

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
							X			
☹️					☹️					😊

Commentaire du niveau d'atteinte de l'objectif

En quoi l'objectif pour la période 2023-2025 a été atteint, partiellement atteint ou non atteint ? Quels sont les résultats obtenus, les écarts constatés par rapport aux résultats attendus ? Pourquoi ces écarts ont eu lieu ?

L'objectif a été atteint, nous avons réussi à mettre en place, durant les dernières années, de beaux projets intergénérationnels sur le territoire. Si ces projets sont essentiels, ils sont aussi très chronophages.

L'objectif intergénérationnel est d'autant plus important que nous sommes de plus en plus confrontés à des difficultés de transmission d'une génération à l'autre, au sein des associations et de la vie collective de façon générale. A ce jour, pour des questions sans doute de simplicité et de préférence des acteurs, la plupart de nos projets reste pourtant trop souvent cloisonnés par l'âge.

Le chantier reste en cours.

Principales réussites et points forts de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui a bien fonctionné pour atteindre l'objectif, qu'est-ce qui a contribué à l'atteinte de l'objectif ? Pourquoi ?

- Organisation de temps de rencontre entre élus, associations et jeunes à la demande des communes
- Intégration de projets jeunes dans des projets locaux (festival du conte, festidon ...).
- Projets favorisant les échanges entre générations : chantiers patrimoine
- Transmission de l'histoire et de la mémoire locale -> Autre façon d'appréhender l'histoire, plus personnelle, car locale et racontée par des personnes de leur village.
- Renforcement du respect et du lien intergénérationnel.

Même si les premiers pas sont souvent difficiles et demandent un long temps d'adaptation, les retours des participants, lors de projets intergénérationnels, sont souvent extrêmement positifs. Les espaces d'expressions intergénérationnel se faisant rares, ceux-ci sont d'autant plus appréciés. Ainsi, la réalisation et diffusion du film documentaire "Quand j'avais ton âge", (réalisé avec les ados et les personnes âgées en 2023 et 2024) dans une dizaine de villages, a eu beaucoup de succès. Beaucoup de communes demandent une reconduction du projet avec d'autres villages.

Principales difficultés et points faibles de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui n'a pas ou peu fonctionné dans l'atteinte de l'objectif ? Quelles en sont les raisons ?

Le territoire a pris l'habitude que les animatrices Nooba "s'occupent des ados". Les associations qui nous contactent sont souvent en demande d'une action ados, mais sans pour autant qu'elles y soient elles-mêmes associées. Cela s'explique par des difficultés pour les associations à identifier les attentes des jeunes, le manque d'aisance des bénévoles avec le public adolescent, des jeunes, qui, de leur côté, préfèrent également rester entre eux.

Les générations très éloignées n'ont, pour la plupart, pas l'habitude de construire ensemble. Pour les anciens, difficulté de s'adapter au rythme des jeunes et à leur vivacité. Les attentes peuvent être très différentes selon les générations (plaisir/travail).

Si le projet n'est pas pensé, dès le départ, ensemble, remettre les jeunes ou les associations dans la boucle n'est pas évident, lorsque la demande ne vient pas d'eux.

Les projets intergénérationnels fonctionnent à condition de laisser la place aux ados. Or la plupart des projets sont pensés sans eux. Bien sûr, ils peuvent venir à condition qu'ils répondent aux attentes des adultes, à savoir, se comporter comme un adulte, avoir les mêmes références que les adultes. Laisser la place aux ados est un travail de fond et demande de la part des associations, une attention particulière. Le rôle des animatrices est donc de faire le lien, d'être médiatrices entre les générations. Ces projets sont souvent très riches mais chronophages et énergivores.

Proposition d'évolution de l'objectif

*Comment, au regard des réussites et des difficultés, l'objectif pourrait-il évoluer dans une prochaine contractualisation ?
Pourquoi cette évolution est-elle proposée ?*

- Poursuivre ce travail de médiation entre les générations au moins un projet intergénérationnel par an.
- Accompagner les associations pour les aider à intégrer des jeunes dans leurs projets.
- Garder une trace des vidéos réalisées par les adolescents pour les transmettre aux villages/familles sur demande
- Refaire une version 2 du film documentaire "*Quand j'avais ton âge*"
- Adapter la durée des actions aux différents publics en associant des temps communs et des temps séparés.
- Travailler sur la transmission

Evaluation de la mise en œuvre du projet

Axe 4: Favoriser l'accessibilité des actions aux familles les plus éloignées de la vie sociale et culturelle

Objectifs généraux :

4.1: S'assurer de rester attractif dans nos projets

Appréciation quantitative de réalisation de l'objectif

Nombre d'actions réalisées, de partenaires mobilisés, de journées d'animation mises en œuvre, nombre et tranches d'âges des participants, nombre de journées participants.

Reprendre les indicateurs les plus importants des bilans annuels des actions : nombre de participants, répartition géographique des interventions, nombre de réunions, nombre d'acteurs institutionnels ou associatifs sollicités...

Nombre d'actions réalisées :	19
Nombre de partenaires mobilisés :	18
Typologie des partenaires (élus associatifs, élus communaux ou communautaires, établissements scolaires ...) :	Communes Associations locales FDFR54 Cie Artistique Communauté de Communes la CAF 54
Nombre de journées d'animation mises en œuvre :	103
Nombre de journées participants :	1732
Rayonnement géographique global des actions :	L'ensemble du territoire
Quelques exemples d'actions réalisées :	

- Des chantiers loisirs jeunes au sein des villages du territoire
- Des vacances itinérantes sur le territoire
- Des séjours
- Un accueil ados gratuit

Caractéristiques des participants

Tranche d'âge	Nombre de participants	Typologie des participants (exemples : collégiens, élus locaux, élus associatifs...)
11-17 ans	265	Adolescents
6-10 ans	45	Enfants

Appréciation qualitative de réalisation de l'objectif

Appréciation à compléter avec les parties prenantes liées à la réalisation de l'objectif (groupe de suivi des actions ou groupe en charge de l'évaluation...).

0 : l'objectif n'est pas du tout atteint et aucune action n'a été mise en œuvre

5 : des actions ont été réalisées mais l'objectif n'est atteint que partiellement

10 : les actions mises en œuvre ont permis une bonne réalisation de l'objectif, conformément à l'intention initiale

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
								X		
☹					☹					☺

Commentaire du niveau d'atteinte de l'objectif

En quoi l'objectif pour la période 2023-2025 a été atteint, partiellement atteint ou non atteint ? Quels sont les résultats obtenus, les écarts constatés par rapport aux résultats attendus ? Pourquoi ces écarts ont eu lieu ?

Une majorité de nos actions restent attractives en grande partie du fait qu'elles sont co-choisies avec le public lui-même (sorties ados, projet inter-associatif, nooba night...) et que les différentes aides perçues (CAF, CD, CC, CPTS...) nous permettent encore de proposer des tarifs accessibles (voir gratuits) pour les familles.

Principales réussites et points forts de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui a bien fonctionné pour atteindre l'objectif, qu'est-ce qui a contribué à l'atteinte de l'objectif ? Pourquoi ?

- Grande diversité des actions proposées touchant à des domaines variés pour "plaire" à toutes et tous : culture, sport, création, patrimoine....
- Variété des formats : grands groupes, petits groupes afin que chacun puisse s'y retrouver mais aussi temporalité : soirées, week-ends, vacances.
- Dans la plupart des projets jeunes est proposé un temps collectif de loisirs ludiques (jeu, soirée, film, sortie)
- Que ce soit pour les jeunes ou les adultes, nous avons une attention particulière à l'accueil, le plaisir d'être ensemble et la convivialité. Aussi, la majorité de nos actions est accompagnée d'un temps de goûter, d'apéro, de repas... qui sont intrinsèquement liés à nos valeurs de vivre ensemble.
- Enfin, nous pratiquons une politique tarifaire inclusive par l'application soit :
 - d'actions gratuites (accueil ados, chantiers)
 - des tarifs bas (entre 3 et 6 €) pour nos petites actions (soirée ados avec repas, sortie loisirs..)
 - ou des tarifs échelonnés en fonction du QF des familles (en plus de Vacaf) pour les actions plus conséquentes (ex : les séjours).

Principales difficultés et points faibles de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui n'a pas ou peu fonctionné dans l'atteinte de l'objectif ? Quelles en sont les raisons ?

- Annulation de séjour du fait de l'augmentation des coûts d'hébergement, que nous ne pouvons répercuter sur le prix de notre séjour au risque de ne toucher que les QF les plus élevés. Les aides de la CAF ne concernent que les plus petits QF. Quid des familles à niveau moyen.
- Enfin, jusqu'à maintenant, les subventions allouées à nos actions nous permettaient encore de proposer des tarifs accessibles à l'ensemble d'entre elles. Nos subventions étant en baisse (ou en stagnations) et les coûts des prestations en augmentation, cette politique tarifaire inclusive risque d'être remise en question dans les années à venir.

Proposition d'évolution de l'objectif

Comment, au regard des réussites et des difficultés, l'objectif pourrait-il évoluer dans une prochaine contractualisation ? Pourquoi cette évolution est-elle proposée ?

- Aller chercher des subventions ou mécénats pour permettre d'aider les familles avec des QF moyens (qui ne sont pas aidés par les dispositifs de la CAF) à partir en séjour.
- Demander une participation financière aux communes pour les actions les concernant.

Evaluation de la mise en œuvre du projet

Axe 4: Favoriser l'accessibilité des actions aux familles les plus éloignées de la vie sociale et culturelle

Objectifs généraux :

4.2 : S'assurer de l'accessibilité géographique des projets

Appréciation quantitative de réalisation de l'objectif

Nombre d'actions réalisées, de partenaires mobilisés, de journées d'animation mises en œuvre, nombre et tranches d'âges des participants, nombre de journées participants.

Reprendre les indicateurs les plus importants des bilans annuels des actions : nombre de participants, répartition géographique des interventions, nombre de réunions, nombre d'acteurs institutionnels ou associatifs sollicités...

Nombre d'actions réalisées :	Objectif transversal à l'ensemble de nos actions
Nombre de partenaires mobilisés :	
Typologie des partenaires (élus associatifs, élus communaux ou communautaires, établissements scolaires ...) :	
Nombre de journées d'animation mises en œuvre :	/
Nombre de journées participants :	/
Rayonnement géographique global des actions :	L'ensemble du territoire
Quelques exemples d'actions réalisées :	
- Les actions qui tournent dans les villages : Nooba Night, chantiers, ... - Le camp itinérant sur le territoire	

Caractéristiques des participants

Tranche d'âge	Nombre de participants	Typologie des participants (exemples : collégiens, élus locaux, élus associatifs...)
11-17 ans	265	Adolescents
6-10 ans	45	Enfants

Appréciation qualitative de réalisation de l'objectif

Appréciation à compléter avec les parties prenantes liées à la réalisation de l'objectif (groupe de suivi des actions ou groupe en charge de l'évaluation...).

0 : l'objectif n'est pas du tout atteint et aucune action n'a été mise en œuvre

5 : des actions ont été réalisées mais l'objectif n'est atteint que partiellement

10 : les actions mises en œuvre ont permis une bonne réalisation de l'objectif, conformément à l'intention initiale

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
							X			
☹️					😐					😊

Commentaire du niveau d'atteinte de l'objectif

En quoi l'objectif pour la période 2023-2025 a été atteint, partiellement atteint ou non atteint ? Quels sont les résultats obtenus, les écarts constatés par rapport aux résultats attendus ? Pourquoi ces écarts ont eu lieu ?

Le territoire est confronté de longue date à des difficultés de mobilité, liées notamment à son étendue (territoire étiré) et à l'insuffisance de transport en commun. Aussi la plupart de nos actions sont déployées de manière itinérante à travers le territoire, avec une vigilance particulière portée aux villages les plus éloignés. Toutefois, des disparités persistent, en raison de niveaux d'équipement variables selon les communes et de leur degré d'éloignement.

Principales réussites et points forts de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui a bien fonctionné pour atteindre l'objectif, qu'est-ce qui a contribué à l'atteinte de l'objectif ? Pourquoi ?

- Mobilité sur le territoire grâce à la mise à disposition de salles gratuites (salles communales et associatives, halles, écoles) nous permettant d'y proposer nos actions, rencontres...
- Mise en place d'outils facilitant le covoiturage (groupe whatsapp), qui fonctionnent de mieux en mieux même si tous n'y adhèrent pas.
- Un accueil jeune (en 2025) au centre du territoire, juxtaposé au collège, afin de permettre aux jeunes de venir directement à la sortie du collège et ainsi d'éviter les problèmes de transport

Principales difficultés et points faibles de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui n'a pas ou peu fonctionné dans l'atteinte de l'objectif ? Quelles en sont les raisons ?

- Manque de transport en commun, **pas de minibus** à disposition. Chaque déplacement hors du territoire nécessite une location, ce qui limite le nombre de places et contraint l'organisation des actions.
- Encore des **freins concernant le covoiturage** (responsabilités, assurances), et une certaine méfiance entre des parents qui ne se connaissent pas.
- La **répartition des actions sur le territoire reste inégale**, avec une concentration plus marquée au nord et au centre. Cette situation s'explique par plusieurs facteurs : des niveaux d'équipement variables selon les villages (certains villages n'ont pas de salle adaptée) et l'absence, dans certains cas, de relais locaux actifs (référents, associations), mais aussi par l'éloignement de certaines communes, souvent moins peuplées (28 habitants pour la plus petite). Enfin, l'attractivité de bassins de vie extérieurs (collèges de Toul, Vézelize et Mirecourt) influence également la participation des jeunes à nos actions.

Proposition d'évolution de l'objectif

Comment, au regard des réussites et des difficultés, l'objectif pourrait-il évoluer dans une prochaine contractualisation ? Pourquoi cette évolution est-elle proposée ?

- Proposer une Nooba Night dans "le sud", par an.
- Mettre en place un camp itinérant dans le sud du territoire.

Evaluation de la mise en œuvre du projet

Axe 4: Favoriser l'accessibilité des actions aux familles les plus éloignées de la vie sociale et culturelle

Objectifs généraux :

4.3 : Construire des partenariats pour toucher des familles qui ne se sentent pas concernées par les actions Nooba

Appréciation quantitative de réalisation de l'objectif

Nombre d'actions réalisées, de partenaires mobilisés, de journées d'animation mises en œuvre, nombre et tranches d'âges des participants, nombre de journées participants.

Reprendre les indicateurs les plus importants des bilans annuels des actions : nombre de participants, répartition géographique des interventions, nombre de réunions, nombre d'acteurs institutionnels ou associatifs sollicités...

Nombre d'actions réalisées :		Pas d'action spécifique à cet objectif transversal
Nombre de partenaires mobilisés :		
Typologie des partenaires (élus associatifs, élus communaux ou communautaires, établissements scolaires ...) :		Communes Centre social REMM, Réalise, Maison des solidarités... CPTS
Nombre de journées d'animation mises en œuvre :		/
Nombre de journées participants :		/
Rayonnement géographique global des actions :		L'ensemble du territoire
Quelques exemples d'actions réalisées :		
Partenariat avec le Centre Social, les Maisons des solidarités, la CPTS et toujours les communes et les associations locales qui peuvent aussi faire relais.		
Caractéristiques des participants		
Tranche d'âge	Nombre de participants	Typologie des participants (exemples : collégiens, élus locaux, élus associatifs...)
		Professionnels du social, de la santé
		Élus communaux et associatifs

Appréciation qualitative de réalisation de l'objectif

Appréciation à compléter avec les parties prenantes liées à la réalisation de l'objectif (groupe de suivi des actions ou groupe en charge de l'évaluation...).

0 : l'objectif n'est pas du tout atteint et aucune action n'a été mise en œuvre

5 : des actions ont été réalisées mais l'objectif n'est atteint que partiellement

10 : les actions mises en œuvre ont permis une bonne réalisation de l'objectif, conformément à l'intention initiale

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
					X					
☹					☹					☺

Commentaire du niveau d'atteinte de l'objectif

En quoi l'objectif pour la période 2023-2025 a été atteint, partiellement atteint ou non atteint ? Quels sont les résultats obtenus, les écarts constatés par rapport aux résultats attendus ? Pourquoi ces écarts ont eu lieu ?

Les familles qui ne se sentent pas concernées par les actions Nooba recouvrent des réalités très diverses : certaines ne connaissent pas encore le dispositif, d'autres rencontrent des difficultés financières, certaines pensent ne pas se reconnaître dans les propositions faites, tandis que d'autres sont concernées par la situation de handicap ou les besoins spécifiques de leur enfant.

Chacune de ces situations nécessite une réponse adaptée et individualisée. Si le dispositif n'a pas vocation à répondre à l'ensemble des besoins de tous les publics, nous veillons néanmoins à rester ouverts, à l'écoute et à co-construire une réponse adaptée lorsque cela est possible. Les partenaires locaux nous connaissent et nous réorientent régulièrement vers des jeunes et/ou des familles. Le frein réside plus dans les limites de notre accompagnement à celles-ci.

Principales réussites et points forts de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui a bien fonctionné pour atteindre l'objectif, qu'est-ce qui a contribué à l'atteinte de l'objectif ? Pourquoi ?

Nous accueillons régulièrement, dans le cadre de nos actions, des jeunes à besoins spécifiques orientés par nos différents partenaires (centres sociaux, ASE, CPTS...). Une fois le premier contact établi, les familles nous accordent généralement leur confiance et poursuivent leur implication dans nos projets.

Concernant les actions les plus coûteuses, notamment les séjours, nous mettons en place une tarification progressive afin de soutenir les familles aux quotients familiaux modestes, mais ne pouvant pas bénéficier des aides de la CAF. Cette participation financière est prise en charge par le CTJEP grâce aux subventions d'actions non fléchées (CD et com com)

Nous faisons partie de la CPTS, et, de ce fait, sommes en lien avec l'ensemble des acteurs de la santé.

Principales difficultés et points faibles de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui n'a pas ou peu fonctionné dans l'atteinte de l'objectif ? Quelles en sont les raisons ?

Il arrive encore que certaines familles à cause du manque de structures relais sur le territoire nous déposent des jeunes sans nous informer de leurs difficultés, ce qui peut être problématique pour la gestion du groupe.

Un travail avec des publics à besoins spécifiques demande du temps et des compétences que nous n'avons pas toujours.

Proposition d'évolution de l'objectif

Comment, au regard des réussites et des difficultés, l'objectif pourrait-il évoluer dans une prochaine contractualisation ? Pourquoi cette évolution est-elle proposée ?

Poursuivre et développer le travail de réseaux avec les acteurs sociaux du territoire.

Poursuivre le travail de confiance avec les familles afin de pouvoir échanger sur les problématiques des jeunes accueillis.

Continuer à se former à l'accueil de jeunes à besoins spécifiques.

Evaluation de la mise en œuvre du projet

Axe 5: Mettre en œuvre un pilotage participatif du projet nooba

Objectifs généraux :

5.1: Mobiliser les acteurs locaux

5.1.1. Recenser et animer le réseau des référents jeunesse -> Cf Fiche 1.3

5.1.2. Animer les comités de pilotages -> Cf Fiche *Comité de pilotage*

5.1.3. Animer les commissions de suivis -> Cf Fiche *Comité de suivi*

5.1.4 - Animer des temps participatifs avec les adolescents

Appréciation quantitative de réalisation de l'objectif

Nombre d'actions réalisées, de partenaires mobilisés, de journées d'animation mises en œuvre, nombre et tranches d'âges des participants, nombre de journées participants.

Reprendre les indicateurs les plus importants des bilans annuels des actions : nombre de participants, répartition géographique des interventions, nombre de réunions, nombre d'acteurs institutionnels ou associatifs sollicités...

Nombre d'actions réalisées :	Nooba night une fois par mois sauf vacances Rencontre dans les villages à la demande des élus
Nombre de partenaires mobilisés :	
Typologie des partenaires (élus associatifs, élus communaux ou communautaires, établissements scolaires ...) :	Les communes Les associations locales
Nombre de journées d'animation mises en œuvre :	24
Nombre de journées participants :	600
Rayonnement géographique global des actions :	Le territoire
Quelques exemples d'actions réalisées :	

Nooba night avec des temps d'échanges avec les ados (projets jeunes, recensement des envies, besoins, présentation des projets...)
Les réunions dans les villages avec les élus et les jeunes

Caractéristiques des participants

Tranche d'âge	Nombre de participants	Typologie des participants (exemples : collégiens, élus locaux, élus associatifs...)
11 à 17 ans	moyenne de 25 jeunes par nooba night une fois par mois sauf vacances	Adolescents

Appréciation qualitative de réalisation de l'objectif

Appréciation à compléter avec les parties prenantes liées à la réalisation de l'objectif (groupe de suivi des actions ou groupe en charge de l'évaluation...).

0 : l'objectif n'est pas du tout atteint et aucune action n'a été mise en œuvre

5 : des actions ont été réalisées mais l'objectif n'est atteint que partiellement

10 : les actions mises en œuvre ont permis une bonne réalisation de l'objectif, conformément à l'intention initiale

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
								X		
☹					☹					☺

Commentaire du niveau d'atteinte de l'objectif

En quoi l'objectif pour la période 2023-2025 a été atteint, partiellement atteint ou non atteint ? Quels sont les résultats obtenus, les écarts constatés par rapport aux résultats attendus ? Pourquoi ces écarts ont eu lieu ?

L'objectif a été atteint dans le sens où un temps spécifique aux adolescents est mis en place chaque mois pour réfléchir et construire des projets avec eux-ci.

Principales réussites et points forts de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui a bien fonctionné pour atteindre l'objectif, qu'est-ce qui a contribué à l'atteinte de l'objectif ? Pourquoi ?

Chaque année un projet jeune découle de ces Nooba Night.

Lors des rencontres au sein des villages, les jeunes ont aussi l'occasion de s'exprimer sur leurs envies pour eux et leur commune.

A chaque action, les bilans réalisés avec les adolescents sont aussi des occasions pour les jeunes de proposer des améliorations, de nouvelles actions... (ex : la mise en place du camp itinérant suite à une semaine d'activités loisirs sur le territoire)

Principales difficultés et points faibles de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui n'a pas ou peu fonctionné dans l'atteinte de l'objectif ? Quelles en sont les raisons ?

La Nooba night est aussi un temps de retrouvailles et de loisirs pour les adolescents. Ce sont des vendredis soir en collectif de 20, 30 voire 50 jeunes, ce qui n'est pas toujours le plus adapté à la réflexion et la construction de projet.

Les temps participatifs avec les adolescents se réduisent souvent à l'expression de leurs envies mais pas au projet du CTJEP dans sa globalité qui reste peu attractif.

Proposition d'évolution de l'objectif

Comment, au regard des réussites et des difficultés, l'objectif pourrait-il évoluer dans une prochaine contractualisation ? Pourquoi cette évolution est-elle proposée ?

- Rendre le projet accessible pour tous (adultes et jeunes)

Evaluation de la mise en œuvre du projet

Axe 5 : Mettre en œuvre un pilotage participatif du projet Nooba

Objectifs généraux :

5.2 : Mobiliser le public

Appréciation quantitative de réalisation de l'objectif

Nombre d'actions réalisées, de partenaires mobilisés, de journées d'animation mises en œuvre, nombre et tranches d'âges des participants, nombre de journées participants.

Reprendre les indicateurs les plus importants des bilans annuels des actions : nombre de participants, répartition géographique des interventions, nombre de réunions, nombre d'acteurs institutionnels ou associatifs sollicités...

Nombre d'actions réalisées :	2
Nombre de partenaires mobilisés :	/
Typologie des partenaires (élus associatifs, élus communaux ou communautaires, établissements scolaires ...) :	/
Nombre de journées d'animation mises en œuvre :	2
Nombre de journées participants :	100
Rayonnement géographique global des actions :	Le territoire
Quelques exemples d'actions réalisées :	

Forums familles :

- En 2024 pour présenter aux familles des partenaires avec qui des projets pourraient voir le jour,
- En 2025 pour présenter Nooba et recenser les envies et besoins de familles et des ados.

Caractéristiques des participants

Tranche d'âge	Nombre de participants	Typologie des participants (exemples : collégiens, élus locaux, élus associatifs...)
De 5 à 50 ans	50	Famille

Appréciation qualitative de réalisation de l'objectif

Appréciation à compléter avec les parties prenantes liées à la réalisation de l'objectif (groupe de suivi des actions ou groupe en charge de l'évaluation...).

0 : l'objectif n'est pas du tout atteint et aucune action n'a été mise en œuvre

5 : des actions ont été réalisées mais l'objectif n'est atteint que partiellement

10 : les actions mises en œuvre ont permis une bonne réalisation de l'objectif, conformément à l'intention initiale

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
				X						
										

Commentaire du niveau d'atteinte de l'objectif

En quoi l'objectif pour la période 2023-2025 a été atteint, partiellement atteint ou non atteint ? Quels sont les résultats obtenus, les écarts constatés par rapport aux résultats attendus ? Pourquoi ces écarts ont eu lieu ?

Cet objectif n'est pas atteint, car même si nous avons réussi à mettre en place des temps attractifs pour les familles, ceux-ci sont restés trop descendants et peu interactifs.

Principales réussites et points forts de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui a bien fonctionné pour atteindre l'objectif, qu'est-ce qui a contribué à l'atteinte de l'objectif ? Pourquoi ?

La participation des familles à ces deux temps a permis de valoriser les actions faites sur le territoire et de les mobiliser sur la mise en œuvre de certaines actions dans certains villages (escape géant, la vidéo "quand j'avais ton âge").

Principales difficultés et points faibles de la mise en œuvre de l'objectif

Qu'est-ce qui n'a pas ou peu fonctionné dans l'atteinte de l'objectif ? Quelles en sont les raisons ?

Pas toujours une bonne compréhension du dispositif par les familles qui ne s'impliquent plus dans nos actions (certains déposent leur adolescent sans sortir de la voiture).

Lors des deux temps d'échanges proposés, les familles se sont principalement mobilisées en tant que participantes à un moment convivial et concret. Si ces temps ont permis une implication ponctuelle autour d'actions visibles et immédiates, ils n'ont pas favorisé un engagement plus approfondi dans la réflexion et la co-construction du projet (identification des besoins, expression des attentes pour leurs adolescents, débats et échanges de fond).

Ces constats peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs : mauvaise compréhension du CTJEP, difficulté à se projeter dans une démarche participative sur le long terme, ou encore besoin d'un accompagnement plus progressif afin qu'ils trouvent leur place dans le CTJEP.

Proposition d'évolution de l'objectif

Comment, au regard des réussites et des difficultés, l'objectif pourrait-il évoluer dans une prochaine contractualisation ? Pourquoi cette évolution est-elle proposée ?

Utiliser l'écriture du nouveau projet pour mobiliser les familles.
Multiplier les temps d'échange et de construction avec les familles.

3.2. Évaluation de la gouvernance du CTJEP

Evaluation de la gouvernance du CTJEP Rôle du Comité de suivi des actions	
Tenue des réunions et participants	
Participants au Comité de suivi des actions :	
☒	EPCI et/ou communes, nombre de représentants : 5
☒	Fédération, nombre de représentants : 2
☒	Acteurs éducatifs dont associations, nombre de représentants : 2
☐	Autre (précisez)....., nombre de représentants :
Fréquence de réunion : Une réunion par trimestre	
Nombre moyen de participants aux réunions : 5/6	
Production du Comité de suivi <i>Au cours des années 2023 à 2025, quel a été globalement le contenu, la production des réunions du comité de suivi ? Comment définissez-vous son fonctionnement ?</i>	
Démarrage du Groupe de suivi en 2024.	
Objectifs :	
• Accompagner les animatrices dans leurs prises de décision, • Veiller au respect du projet Nooba • Préparation du comité de pilotage • Evaluation et écriture du projet	
Évolution du fonctionnement au fur et à mesure de cette année de démarrage:	
• Les informations concernant les actions sont transmises en amont de la réunion aux différents membres du groupe. Notre attention est de réserver les temps de réunions aux questionnements et aux échanges concernant les difficultés ou problèmes rencontrés. • Mise en place d'un groupe WhatsApp avec les membres du groupe de suivi, pour les questionnements urgents.	
Principales réussites et points forts <i>Qu'est-ce qui a bien fonctionné ? Pourquoi ?</i>	
• La représentativité des membres du groupe de suivi : des représentants d'associations et des représentants de communes. • Des participants qui connaissent bien le territoire et le CTJEP.	

Principales difficultés et points faibles

Qu'est-ce qui n'a pas ou peu fonctionné ? Quelles en sont les raisons ?

- Des participants qui cumulent souvent les casquettes avec des emplois du temps chargés et la difficulté de les mobiliser sur une instance supplémentaire.
- Pas de représentants des villages du sud
- Un groupe de suivi peu fourni et difficulté de réunir tous les participants à une même date (5 personnes présentes en moyenne)

Proposition d'évolution

Au regard des réussites et des difficultés, comment la composition et le fonctionnement du Comité de suivi pourraient-ils évoluer dans une prochaine contractualisation ? Pourquoi cette évolution est-elle proposée ?

- Agrandir le nombre de participants et ouvrir à des parents
- Proposer de faire des réunions en visio (pour permettre aux plus éloignés de participer).

Evaluation de la gouvernance du CTJEP Rôle du Comité de pilotage

Dates de réunions et nombre de participants

Membres du COPIL :

- 3 représentants de l'EPCI ou des communes signataires,
- 15 représentants de communes
- 1 représentants du Département,
- 5/6 représentants des associations locales,
- 3 représentants de la Fédération,
- 2 autres partenaires (CAF, centre social)

Dates de COPIL	Nombre de participants
14/03/2023 (Copil institutionnel)	30
19/03/2024 (Copil institutionnel)	44
18/03/2025(Copil institutionnel)	25

Appréciation qualitative du partenariat et de la concertation dans le cadre du CTJEP

Appréciation à compléter avec les parties prenantes liées au CTJEP (COPIL ou groupe en charge de l'évaluation...).

0 : le partenariat n'est pas opérationnel et les acteurs du CTJEP ne se concertent pas

5 : le partenariat et la concertation fonctionnent partiellement et pourraient être améliorés

10 : tous les partenaires ont joué leur rôle et le COPIL a été pleinement productif

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
						X				
										

Commentaire de l'appréciation du partenariat et de la concertation

Au regard du déroulement des réunions de copil, comment caractérisez-vous la concertation et le partenariat entre les différents acteurs (animatrice-coordonnatrice, représentants des collectivités locales signataires, des associations, du Département ...) ? Les acteurs ont-ils bien intégré leurs rôles ? Comment qualifiez-vous la participation des différents partenaires lors des réunions ?

Les ordres du jour des comités de pilotage sont préparés par les animatrices et l'animatrice chargée de missions du territoire des MJC, puis validés avec le vice-président à la culture jeunesse et sport de la Communauté de communes.

Les comités de pilotage sont toujours ouverts par le discours du vice-président à la culture jeunesse et sport de la Communauté de communes.

Après une présentation du bilan de l'année, du budget réalisé et du budget prévisionnel, nous proposons toujours un travail de réflexion à l'ensemble du comité avec une animation pour approfondir un axe du projet.

Production des COPIL

Au cours des années 2023 à 2025, outre la validation annuelle des budgets et des bilans d'activité, quelles décisions importantes le COPIL a-t-il prises à propos de nouvelles orientations du CTJEP, du fonctionnement du CTJEP, du budget ou d'autres thématiques particulières ? Quels débats ont été menés et pour quels résultats ?

En 2022: Travail sur la Communication : plaquette et site
 en 2023 : Travail sur la mise en place de commissions thématiques : sport jeunesse culture écologie
 en 2024 : "Commençons à rêver à un projet fédérateur pour 2025"
 en 2025: "Comment mieux travailler avec les communes et associations, les familles et les jeunes ?"

Principales réussites et points forts

Qu'est-ce qui a bien fonctionné ? pourquoi ?

Représentativité des personnes présentes : financeurs, élus, référents, bénévoles associatifs... Cela permet de croiser les regards sur les actions et sur les objectifs car ils ne perçoivent pas toujours la même chose, ce qui enrichit le débat.

Principales difficultés et points faibles

Qu'est-ce qui n'a pas ou peu fonctionné ? quelles en sont les raisons ?

Des comités de pilotage en perte de vitesse. Beaucoup d'élus (maires et référents) en début de projet, mais essoufflement au fil des années.
 Manque d'intérêt de certains élus qui ne perçoivent pas l'utilité du CTJEP (Pas de financement direct puisque c'est la communauté de communes qui finance, moins sensible aux questions jeunesse, ...)
 Des comités de pilotage très institutionnels et peut-être parfois lourds à comprendre, c'est pourquoi les animatrices ont à cœur de le rendre accessible.

Proposition d'évolution

Au regard des réussites et des difficultés, comment le partenariat et la concertation au sein du COPIL pourraient-ils-être améliorés ?

Proposition de faire plusieurs rencontres avec les référents communaux dans l'année.
 Proposition de présentation du CTJEP à un conseil communautaire à la comcom
 Rencontrer les mairies qui n'ont jamais participé à une action ou qui ont été récemment élus.
 Proposition d'avoir des référents Nooba qui ne sont pas forcément élus mais qui soient proches des familles et qui puissent être le relais des informations Nooba.
 Travailler à rendre accessible à tous le projet Nooba: élus, familles, jeunes

Evaluation de la gouvernance du CTJEP Rôle du Groupe thématique Sport Culture Écologie et projet fédérateur <i>Des groupes thématiques, organisés le cas échéant par bassin de vie, peuvent être créés de manière pérenne ou ponctuelle, en fonction des orientations prises au comité de pilotage</i>
Tenue des réunions et participants
Participants au groupe thématique : x EPCI et/ou communes, nombre de représentants : 1 Fédération, nombre de représentants : 0 ☐ Acteurs éducatifs dont associations, nombre de représentants : 3 x Autre (précisez) familles....., nombre de représentants : 20 Fréquence de réunion : tous les deux mois Nombre moyen de participants aux réunions : 10
Production du Groupe thématique <i>Au cours des années 2023 à 2025, pour son périmètre thématique, quel a été globalement le contenu, la production des réunions du groupe ? Comment définissez-vous son fonctionnement ?</i>
Lors du dernier projet, 3 commissions ont été mises en place: écologie, sport, culturelle. De ces trois commissions ont émergés : ● un projet autour de la réalisation d'un film documentaire "Quand j'avais ton âge" (commission culture) ● un projet sur la mise en place d'une journée verte dans différents villages avec un rassemblement en fin de journée pour constater les déchets et avoir une animation avec des acteurs locaux sur le thème de l'écologie (commission écologie) ● un projet sur l'organisation de défis villages (commission sport) En 2024, un collectif s'est créé avec l'objectif de mettre en place un projet fédérateur
Principales réussites et points forts <i>Qu'est-ce qui a bien fonctionné ? pourquoi ?</i>
Chaque commission a abouti à la mise en place d'un nouveau projet avec des élus, des parents et des jeunes

Principales difficultés et points faibles

Qu'est-ce qui n'a pas ou peu fonctionné ? quelles en sont les raisons ?

Les commissions thématiques n'ont pas perduré au-delà de la phase de mise en œuvre des différents projets. Leur dynamique s'est progressivement essoufflée, notamment en raison d'une mobilisation reposant sur un nombre restreint de participants. En effet, les mêmes personnes étaient impliquées dans les trois commissions, ce qui a entraîné une surcharge d'investissement et une baisse progressive de l'implication dans la durée.

Nous constatons également qu'il est plus facile de mobiliser les participants autour de la mise en œuvre de projets concrets que sur des travaux de réflexion de fond.

Proposition d'évolution

Au regard des réussites et des difficultés, comment la composition, le fonctionnement du Groupe thématique pourraient-ils évoluer dans une prochaine contractualisation ? Pourquoi cette évolution est-elle proposée ?

De nouveaux groupes de travail pourront être mis en place à la suite du nouveau projet, en fonction des envies et des besoins d'approfondir certains objectifs.

3.3. Évaluation des moyens alloués

Evaluation des moyens financiers				
Caractéristiques				
Année	Montant total annuel du budget prévisionnel	Montant total annuel du budget réalisé	Résultat	Provisions Fonds dédiés
2023	188 360 €	180 092 €	7 309 €	6 500 €
2024	176 583 €	174 692 €	5 059 €	9 187 €
2025	178 887 €	189 218 €	0 €	15 965 €
Exécution budgétaire				
<i>Y a-t-il eu des écarts significatifs entre les prévisions budgétaires et les dépenses réelles ? Si oui, pourquoi ?</i> <i>Les subventions prévues ont-elles été versées et utilisées conformément aux objectifs du contrat ? Autres appréciations sur le budget ?</i>				
Les subventions prévues dans le cadre de la convention (Communauté de Communes et Département), ainsi que la PS Jeunes CAF contribue au financement d'une partie du poste, ne suffisent plus à couvrir l'ensemble des coûts liés au poste et au fonctionnement. Ainsi, ces financements doivent être complétés par la recherche d'autres subventions dédiées à des actions spécifiques, notamment auprès de dispositifs tels que le Projet Jeunesse de la CAF, le Contrat Local de Santé ou encore la CPTS.				
Principales réussites et points forts				
<i>Qu'est-ce qui a bien fonctionné ? pourquoi ?</i>				
Jusqu'en 2025 la prestation de service jeunesse nous a permis de financer une partie des postes des animatrices du CTJEP et de continuer les actions envers les jeunes.				

Principales difficultés et points faibles

Qu'est-ce qui n'a pas ou peu fonctionné ? quelles en sont les raisons ?

Les salaires et les coûts de fonctionnement augmentent inexorablement, alors que la subvention du conseil départemental 54 dédiée aux postes et au fonctionnement n'a pas évolué depuis 1999 (12 200 €). C'est donc la subvention de la com com qui complète ces coûts, réduisant chaque année la part restante pour les actions.

Par ailleurs, la CAF a diminué son soutien au financement des postes de 30 %, et celui-ci est désormais réévalué chaque année, ce qui ne permet pas de se projeter sereinement dans la durée.

Dans ce contexte, il est nécessaire de rechercher d'autres sources de financement afin de maintenir les postes et pouvoir continuer à développer des actions.

Le temps nécessaire pour chercher d'autres subventions ne permet de financer que les actions et pas le temps de travail

Proposition d'évolution

Au regard des réussites et des difficultés, comment le budget du CTJEP pourrait-il évoluer dans une prochaine contractualisation ? Pourquoi cette évolution est-elle proposée ?

La Communauté de communes pourrait être amenée à augmenter sa participation, de même que le Conseil départemental.

Par ailleurs, une participation financière des communes accueillant les actions pourrait être sollicitée pour certains projets. La contribution des familles pourrait également évoluer, avec la mise en place d'une tarification dégressive en fonction du quotient familial.

Chaque année, en fonction des projets développés, de nouvelles demandes de financement devront être déposées afin de sécuriser et diversifier les ressources. Néanmoins les appels à projets ne correspondent pas toujours à besoins et envies des acteurs locaux et des jeunes

Evaluation des moyens humains

Caractéristiques

Année	Nombre d'équivalents temps-plein (ETP) d'animatrice-coordonnatrice du CTJEP	Nombre d'autres ETP de professionnels, à préciser	Nombre d'ETP fédération signataire du CTJEP	Nombre de bénévoles impliqués
2023	2		0.2	
2024	2		0.2	8
2025	2		0.2	8

Réalisation des missions de l'animatrice-coordonnatrice

Les missions de l'animatrice-coordonnatrice sont les suivantes :

- elle accompagne et soutient la vie associative dans le cadre du présent contrat en complémentarité avec les initiatives existantes,
- elle assure un soutien technique et pédagogique aux actions enfance jeunesse et intergénérationnelles,
- elle contribue à la mobilisation des acteurs locaux dans les actions et leur participation à la gestion du projet,
- elle est force de propositions,
- elle contribue à la mise en œuvre des actions,
- elle intervient dans et hors du territoire concerné en fonction des orientations du projet décidées par le comité de pilotage, sous couvert de sa fédération,
- elle assure le suivi technique, administratif et financier du projet et de ses instances.

Y a-t-il eu des écarts entre les missions ci-dessus de l'animatrice-coordonnatrice et les missions réellement exercées ? Si oui, pourquoi ?

L'ensemble des missions évoquées ci-dessus est assuré par les deux animatrices de Nooba.

On observe néanmoins une évolution de leurs missions, avec une part croissante dédiée à la communication (réseaux sociaux, site internet, mails, Intramuros...) ainsi qu'au suivi administratif (demandes de subventions, bilans, etc.).

Par ailleurs, l'étendue du territoire et l'ampleur des actions constituent une limite importante au regard du nombre restreint d'animatrices.

Principales réussites et points forts

Quelles missions ont été accomplies avec réussite ? Qu'est-ce qui a bien fonctionné ? pourquoi ?

- Les actions jeunesse sont bien développées et nous trouvons encore le temps d'être sur le terrain avec ces derniers.
- La mobilisation des associations ou des bénévoles sur certains projets, l'accompagnement de certaines communes sur la rencontre avec les jeunes portent leurs fruits.
- La reconnaissance du travail des animatrices par les acteurs du territoire avec la diversité des propositions d'actions pour les jeunes.

Principales difficultés et points faibles

Quelles missions ont été partiellement ou pas mises en œuvre ? Qu'est-ce qui n'a pas ou peu fonctionné ? quelles en sont les raisons ?

En raison d'un manque de temps et de ressources disponibles, certaines de nos missions ont dû être priorisées au détriment d'autres. Ainsi, les actions menées directement auprès des jeunes (peut-être encouragées par les orientations de financement de la CAF et notamment de la PS Jeunes) se sont davantage développées sur le territoire. À l'inverse, l'accompagnement des acteurs locaux (élus, associations, partenaires...), notamment en ce qui concerne leur implication et leur participation au projet, n'a pas pu être suffisamment approfondi et mériterait d'être renforcé.

Par ailleurs, les actions réalisées hors du territoire demeurent ponctuelles. Elles sont principalement mises en œuvre lorsqu'elles permettent d'enrichir les pratiques locales, notamment à travers des temps de formation d'animateurs, des sessions dédiées aux adolescents ou certains événements organisés par les fédérations, auxquels des bénévoles peuvent être associés.

Autres professionnels du CTJEP

Quelles sont leurs fonctions ? Quelles sont leurs missions ? Avec quels résultats ?

Plusieurs professionnels contribuent à la mise en œuvre du projet du CTJEP :

- **Des intervenants spécialisés** dans différentes pratiques (graff, travail du bois, taille de pierre, spectacle, etc.) interviennent ponctuellement afin d'apporter leurs compétences spécifiques. Leur participation permet d'enrichir les actions proposées auprès des jeunes et des familles, tout en favorisant la découverte de nouvelles pratiques et savoir-faire.
- **Les animateurs BAFA** recrutés lors des séjours assurent l'encadrement et l'animation des groupes de jeunes. Ils contribuent au bon déroulement des actions et à la qualité de l'accompagnement éducatif proposé.

Autres acteurs sur le territoire (externes au CTJEP)

Est-ce que d'autres acteurs professionnels se sont particulièrement investis auprès de l'animatrice-coordonnatrice dans la mise en œuvre du CTJEP ? Quels acteurs, pour quelles missions ? Avec quels résultats ?

Les professionnels du territoire constituent également des ressources importantes dans la co-construction de certains projets. C'est notamment le cas des professionnels du centre social et de la CPTS, avec lesquels plusieurs actions ont pu être développées. Ces partenariats permettent d'apporter des compétences complémentaires à celles des animatrices et de renforcer la qualité des projets proposés aux jeunes et aux familles.

Par ailleurs, la technicienne de la communauté de communes, chargée de la culture, de l'éducation, de la jeunesse et des sports représente un partenaire essentiel. Elle apporte un soutien à la fois politique et technique, contribuant ainsi à l'accompagnement et au développement du dispositif.

Rôle de la fédération signataire du CTJEP

Comment caractérisez-vous l'action de la fédération à l'égard du CTJEP ?

Les fédérations constituent un appui technique, administratif (comptabilité) et politique dans la mise en œuvre du CTJEP. Elles accompagnent les animatrices et défendent les valeurs de l'éducation populaire et la nécessité du CTJEP auprès des partenaires institutionnels locaux.

Par ailleurs, grâce à leurs réseaux plus étendu et à leur expertise, les fédérations participent à l'enrichissement du projet en favorisant les échanges de pratiques, les partenariats et l'accès à de nouvelles ressources.

Les fédérations sont les employeurs des animatrices coordinatrices et veillent au respect de la convention collective, à la réalisation des missions dans le cadre conventionnel du CTJEP et au respect des orientations décidées par le comité de pilotage.

Implication des bénévoles

Comment caractérisez-vous l'implication des bénévoles dans la mise en œuvre des actions ?

L'implication des bénévoles varie selon les projets menés. De manière générale, bien que vieillissant, le territoire bénéficie

encore d'une culture du bénévolat relativement forte, avec un tissu associatif important et investi. L'enjeu pour les années à venir sera de transmettre et de renouveler cette dynamique collective, en favorisant des actions fédératrices, porteuses de sens et susceptibles de susciter l'envie de s'engager et de faire ensemble.

Proposition d'évolution

Au regard des réussites et des difficultés, comment les ressources humaines allouées au CTJEP pourraient-elles évoluer dans une prochaine contractualisation ? Pourquoi cette évolution est-elle proposée ?

- Accentuer la mission de mobilisation des acteurs locaux dans la construction et la mise en œuvre du projet Nooba
- Privilégier l'embauche d'intervenants et d'animateurs apportant une véritable plus-value à nos actions plutôt que des sorties ou des activités.

Evaluation des moyens matériels

Caractéristiques

Année	Quels sont les moyens matériels mis à disposition ?
2023	- ordinateurs, papeterie et petit matériel - du matériel de camping et cuisine: tentes réchauds gamelles et couverts - Environ 200 jeux de société - Un peu de matériel sportif : volley, raquettes - Du matériel multimédia : deux sonos, un appareil photo, une petite enceinte, un caméscope, un vidéoprojecteur
2024	Achat d'une sono
2025	Achat d'un appareil photo

Les moyens matériels du CTJEP

Comment caractérisez-vous, les moyens matériels du CTJEP au niveau qualitatif et quantitatif ?

Le stockage du CTJEP étant limité, nous ne disposons pas d'énormément de matériel, mais celui-ci suffisant à la plupart des actions du CTJEP

Les principaux points forts

Quels sont les aspects matériels qui contribuent fortement à la mise en œuvre du CTJEP ?

Chacune des animatrices dispose de son téléphone et ordinateur professionnel.

Les principaux points faibles

Quels sont les principaux manques ou quelles sont les situations matérielles perfectibles ?

Le CTJEP n'a pas de mini bus, ce qui nous oblige régulièrement à devoir en louer pour les sorties, séjours...
Le bureau des animatrices n'est pas de dernière jeunesse.

Proposition d'évolution

Au regard des principaux points forts et points faibles, comment les ressources matérielles allouées au CTJEP pourraient-elles évoluer dans une prochaine contractualisation ? Pourquoi cette évolution est-elle proposée ?

4. CONCLUSION

Au regard de cette évaluation, il apparaît que le CTJEP Nooba bénéficie d'un **fort ancrage territorial**, notamment grâce à son ancienneté et à la stabilité de son équipe au fil des années.

Les différentes actions menées ces dernières années ont permis de :

Maintenir **une proposition d'actions jeunesse forte**, avec l'accompagnement des adolescents du territoire autour de projets variés, favorisant à la fois le lien social, l'engagement et l'émancipation. Sur le moyen et long terme, cet accompagnement produit des effets significatifs : certains jeunes s'engagent dans des formations telles que le BAFA ou le BPJEPS, d'autres rejoignent des associations locales, en prennent parfois la présidence et deviennent, à l'âge adulte, des acteurs à part entière du territoire.

Initier **de nouvelles dynamiques jeunesse au sein des communes**.

Maintenir **les liens avec et entre les différents acteurs du territoire** impliqués dans les projets jeunesse et intergénérationnels, comme en témoigne notamment les différents projets de territoire (*Rando en Fête, Territoire en Lumière*).

Points de vigilance

Plusieurs éléments méritent toutefois une attention particulière :

Les actions menées peuvent parfois glisser vers **une logique d'animation jeunesse classique, au détriment de sa démarche participative** qui constitue pourtant l'un des fondements de la démarche. Si des évolutions positives sont observées (mise en place d'un groupe de suivi), cette dimension participative demeure encore fragile et nécessite d'être consolidée sur les années à venir.

Les évolutions des politiques locales, marquées notamment par une **moindre implication des élus**, peuvent avoir un impact sur la dynamique partenariale, la cohérence du projet et contribuer sur un affaiblissement du CTJEP sur le long terme.

L'augmentation des sollicitations et la diversification des actions entraînent une charge de travail croissante. Une réflexion sur la priorisation des actions paraîtrait nécessaire afin de préserver un accompagnement de leur qualité et une cohérence globale.

Enfin, une attention particulière devra être portée **aux moyens financiers du CTJEP** afin de maintenir sa capacité à accompagner et à réaliser des projets. L'enveloppe budgétaire allouée est restée stable depuis de nombreuses années, mais les diminutions de certaines aides de la CAF accentuée par l'inflation, l'augmentation du coût de la vie et les évolutions salariales dues à l'ancienneté, tendent à réduire progressivement les marges d'action pour les années futures.

Enjeux pour les années à venir

Renforcer l'accompagnement et la mobilisation des acteurs locaux (élus, bénévoles, jeunes, parents, associations) afin de favoriser leur implication dans le projet Nooba et de développer une gouvernance plus participative. Il conviendra notamment de trouver un équilibre entre les actions menées directement auprès des jeunes, aujourd'hui très présentes, et l'animation d'une dynamique collective portée par les acteurs du territoire.

Réaffirmer la dimension de coordination du poste en réintroduisant l'intitulé de « coordinatrice » aux côtés de celui d'« animatrice » dans les signatures et supports de communication.

Construire un projet plus lisible et plus facilement évaluable. Le projet actuel, structuré autour de cinq axes, présente une grande richesse mais demeure complexe à appréhender pour le public et difficile à évaluer de manière opérationnelle. Le futur projet pourrait s'appuyer sur deux ou trois objectifs stratégiques clairement identifiés, déclinés en objectifs opérationnels réalistes, accessibles et mesurables à court ou moyen terme. Cette simplification permettrait de renforcer sa lisibilité, sa capacité de mobilisation et son évaluation.

Réévaluer les moyens de financiers en s'adaptant à l'augmentation du cout de la vie lors de la signature de chaque convention.